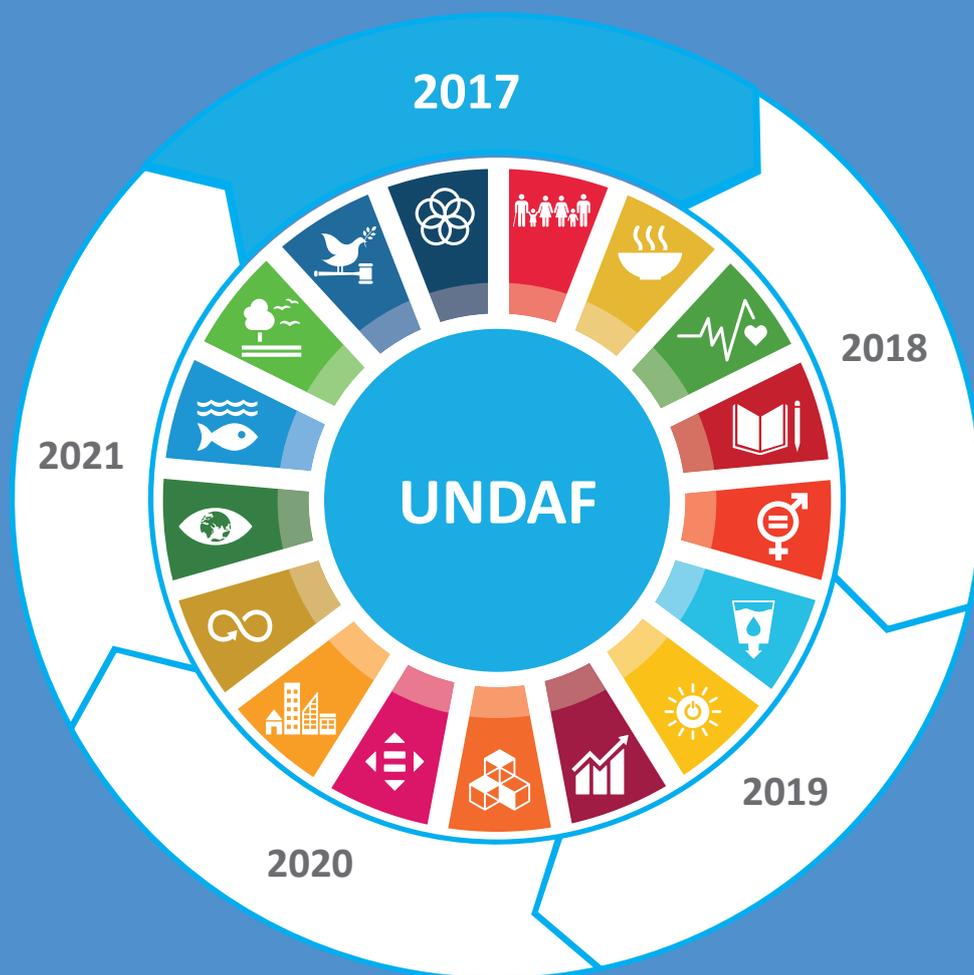


# RAPPORT ANNUEL 2017

Plan Cadre des Nations unies d'Aide au Développement  
2017-2021



الأمم المتحدة  
المغرب  
لتعمل من أجل تنمية مستدامة و شاملة  
NATIONS UNIES  
MAROC  
Agissons pour un développement  
durable et inclusif

# Table des matières

<b>Mot du Coordonnateur résident du Système des Nations unies pour le Développement au Maroc</b> .....	<b>3</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>4</b>
<b>Progrès vers l'atteinte des Résultats de l'UNDAF 2017-2021</b>	
<i>Etat d'avancement par Résultat attendu</i> .....	<b>7</b>
• Résultat 1 : Gouvernance démocratique et régionalisation avancée .....	<b>7</b>
• Résultat 2 : Développement inclusif durable.....	<b>12</b>
• Résultat 3 : Santé.....	<b>18</b>
• Résultat 4 : Education .....	<b>23</b>
• Résultat 5 : Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités....	<b>27</b>
• Résultat 6 : Développement rural, inclusif, intégré et durable .....	<b>31</b>
<i>Interventions conjointes</i> .....	<b>36</b>
<i>Illustrations de la contribution de certains Fonds, Agences, Programmes et Entités à l'atteinte des Résultats</i> .....	<b>39</b>
<i>Thématiques transversales</i> .....	<b>43</b>
<i>Résultats des groupes de travail inter-agences</i> .....	<b>46</b>
<i>Mobilisation de ressources</i>	
• Ressources mobilisées par Résultat attendu (à fin 2017) .....	<b>48</b>
• Ressources mobilisées par Fonds, Agences, Programmes et Entités (à fin 2017).....	<b>51</b>
<b>Enseignements tirés et perspectives</b> .....	<b>55</b>
<b>Annexes</b>	
<i>Partenaires de mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2021</i> .....	<b>56</b>
• Partenaires gouvernementaux et institutionnels.....	<b>56</b>
• Partenaires de la société civile.....	<b>57</b>
<i>Partenaires financiers de l'UNDAF 2017-2021</i> .....	<b>58</b>
<i>Fonds, Agences, Programmes et Entités des Nations unies opérant au Maroc</i> .....	<b>59</b>
<i>Groupes de coordination de l'UNDAF 2017-2021</i> .....	<b>60</b>

# Acronymes

- **BSG** : Budgétisation Sensible au Genre
- **CGEM** : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- **COP** : Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change/  
Conférence des Parties signataires de la Convention Climat
- **CNDH** : Conseil National des Droits de l'Homme
- **GAR** : Gestion Axée sur les Résultats
- **INDH** : Initiative Nationale pour le Développement Humain
- **MAECI** : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
- **MCMREAM** : Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration
- **ODD** : Objectifs de Développement Durable
- **ONDH** : Observatoire National du Développement Humain
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **PCB** : PolyChloroBiphényle
- **RAMED** : Régime d'Assistance Médicale aux Economiquement Démunis
- **SIDA** : Syndrome d'Immunodéficience Acquis
- **SNUD** : Système des Nations unies pour le Développement
- **UNCT** : United Nations Country Team / Equipe de Pays
- **UNDAF** : United Nations Development Assistance Framework/Plan Cadre des Nations unies pour  
l'Aide au Développement
- **VIH** : Virus d'Immunodéficience Humaine

# Mot du Coordonnateur résident du Système des Nations unies pour le Développement au Maroc

Cher(ère)s partenaires

Nous avons le plaisir de partager avec vous le premier rapport d'activité du Plan Cadre des Nations unies d'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2017-2021. L'UNDAF est le fruit d'une planification conjointe entre le Système des Nations unies pour le Développement (SNUD) et le gouvernement du Maroc sous le pilotage actif du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. L'UNDAF a été préparé sur la base d'une analyse des priorités nationales et des avantages comparatifs du SNUD au Maroc, tout en prenant en compte les leçons tirées et les acquis du cycle antérieur. De ce processus sont ressortis six Résultats attendus qui traduisent l'alignement de l'intervention du SNUD aux priorités nationales et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et qui viennent en appui aux axes du Programme Gouvernemental annoncés par le Chef du Gouvernement en avril 2017.

A l'issue de la première année de mise en œuvre, une revue annuelle de l'UNDAF a été organisée avec la participation des partenaires techniques et de mise en œuvre. Cette revue a permis d'asseoir le dispositif de gouvernance de l'UNDAF et de présenter la diversité des interventions inscrites dans le Plan cadre. Cette revue a également mis en exergue la forte appropriation de l'UNDAF par les partenaires nationaux, en particulier au niveau des ministères et départements ministériels qui co-président et coordonnent les travaux des groupes de Résultats. Un important travail a également été entrepris par les 17 Fonds, Agences, Programmes et Entités du SNUD opérant au Maroc afin de mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités programmées pour 2017. Le présent rapport revient sur ces réalisations en mettant l'accent sur les éléments de conjoncture dans lesquelles se sont inscrits ces efforts, les opportunités et défis rencontrés, les solutions proposées ainsi que leurs contributions à certaines thématiques transversales telles que la mise en œuvre des ODD, la durabilité environnementale, le genre et la coopération Sud-Sud.

Je saisis cette occasion pour présenter mes sincères remerciements à tous les partenaires nationaux, institutionnels et de la société civile, en particulier le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, pour leur soutien et leur implication dans la mise en œuvre de l'UNDAF. Mes remerciements vont également aux directeurs et représentants des départements ministériels qui coprésident les groupes de Résultats et dont l'appui technique constitue un élément essentiel dans les résultats atteints ; ainsi qu'aux représentants des partenaires bilatéraux et des Fonds, Agences, Programmes et Entités des Nations unies pour leur engagement sans faille tout au long de l'exercice de planification et de mise en œuvre de l'UNDAF.

**Philippe Poinso**

Coordonnateur résident du Système des Nations unies au Maroc

## Résumé exécutif

Ce rapport marque la première année de mise en œuvre du cycle 2017-2021 de l'UNDAF. Ce cycle s'articule autour de six Résultats attendus sur lesquels les Fonds, Agences, Programmes et Entités du SNUD accompagnant le Maroc. Ces Résultats ont été identifiés sur la base des priorités nationales et en étroite collaboration avec les partenaires nationaux. Ils s'inscrivent dans les principes de durabilité, d'inclusion et de résilience soutenus par les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Un dispositif institutionnel de gouvernance a été mis en place pour le suivi et la mise en œuvre de ce nouveau cycle. Il s'agit d'un Comité de Pilotage Conjoint et de six groupes de Résultats, ainsi qu'un dispositif de gouvernance interne composé de l'Equipe de Pays (UNCT) et appuyé par des groupes de travail inter-agences. L'UNDAF est opérationnalisé par le biais de plans de travail conjoints, élaborés pour chacun des Résultats attendus par les groupes de Résultats, dont ils assurent également le suivi.

### Gouvernance démocratique et régionalisation avancée

Les partenaires institutionnels et de la société civile mettent en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et au handicap et fondée sur les droits humains, tels que consacrés par la Constitution et les engagements internationaux.

### Développement inclusif durable

Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables.

### Santé

La couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable, est renforcée.

### Education

L'accès universel à une éducation et une formation de qualité, équitable et inclusive, est assuré.

### Inclusion économique et réduction des inégalités et des vulnérabilités

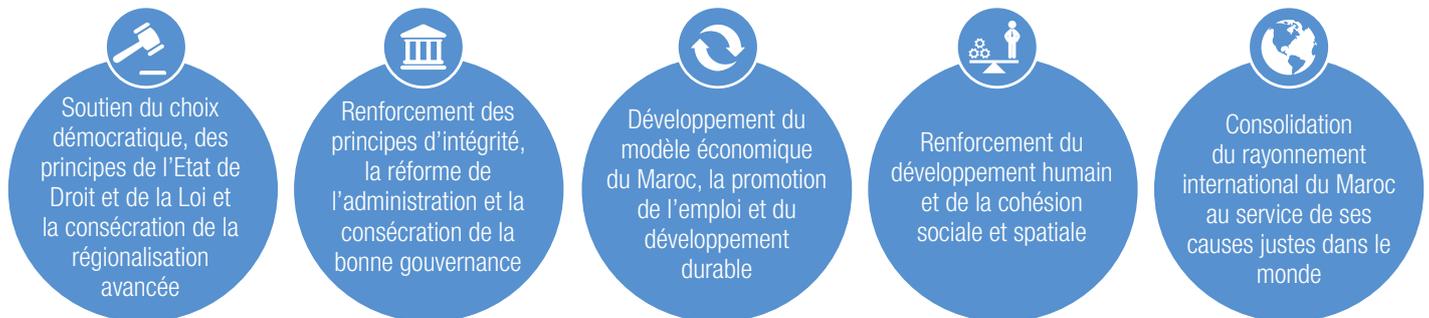
Les politiques publiques et les stratégies nationales assurent la réduction des inégalités socio-économiques territoriales et de genre.

### Développement rural inclusif, intégré et durable

Les acteurs nationaux mettent en œuvre une politique de développement rural, inclusif, intégré et durable.

Le programme gouvernemental 2017-2021 s'inscrit dans la continuité du précédent programme et s'engage à poursuivre les réformes entamées. Le gouvernement s'est fixé cinq priorités : soutenir le choix démocratique et renforcer la régionalisation avancée ; assainir l'administration ; développer le modèle économique du Maroc ; promouvoir l'emploi et la cohésion sociale ; consolider le rayonnement du Maroc à l'échelle internationale.

## PRIORITÉS NATIONALES 2017-2021



Au niveau continental, le retour du Maroc dans l'Union Africaine, la volonté du pays d'intégrer la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'annonce de la création d'un ministère en charge de la Coopération africaine sont autant d'opportunités pour le renforcement de la politique africaine du Royaume et de la coopération Sud-Sud avec les pays du continent.

Près de 250 interventions ont été programmées pour la première année de mise en œuvre de l'UNDAF. De nombreuses activités de renforcement de capacités ont été organisées avec le SNUD dans des domaines variés. Ces activités ont concerné des élu(e)s, des fonctionnaires de l'administration publique, des ONGs et membres de la société civile, des journalistes, des jeunes, des entrepreneurs, des professionnel(le)s de la santé, des éducateurs et éducatrices, des membres de coopératives agricoles, etc. Ces activités ont couvert des thématiques aussi diverses que la budgétisation sensible au genre, la planification participative, la gestion axée sur les résultats, le VIH/sida, le droit des migrants et des réfugiés, la citoyenneté, la diversité culturelle, l'éducation, la santé, l'environnement, l'agroécologie et la gestion des ressources naturelles, la biodiversité, ainsi que tout le volet d'intégration de l'approche genre et de la dimension des droits humains.

Les interventions du SNUD ont généré un grand nombre de **données, de connaissances, d'outils et de divers mécanismes d'appui** dans des domaines variés tels que le handicap mental et moteur, les groupes vulnérables, la lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes, la santé, la scolarisation, le changement climatique, l'agriculture, la foresterie et la pêche. Les données produites ont permis de mettre à jour les connaissances des partenaires dans plusieurs domaines et de les appuyer dans les processus de planification. Quant aux outils et mécanismes d'appui, ils ont permis d'accompagner l'élaboration, la planification et le suivi-évaluation de plusieurs politiques publiques, plans et stratégies au niveau local, régional et national.

Plusieurs **actions de plaidoyer** ont été menées par le SNUD, notamment dans les domaines de l'accès aux soins et à la scolarisation des enfants, la protection sociale, l'égalité de genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Un important travail d'intégration de l'approche genre dans les stratégies nationales et sectorielles a également été mené au niveau de plusieurs départements ministériels et institutions gouvernementales.

Plusieurs **solutions innovantes, économiques et durables** ont également été facilitées par le SNUD. A titre d'exemple, la ville de Marrakech a mis en place une centrale solaire photovoltaïque alimentant des bus électriques, ainsi qu'une station de vélos libre-service et des parkings solaires. Des partenariats ont été établis avec des institutions nationales afin de mettre en place des actions de **durabilité environnementale** mettant l'accent sur la gestion efficace des ressources naturelles, le stockage de l'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le pompage solaire pour l'irrigation et l'intégration des aspects environnementaux dans les statistiques agricoles.

Les interventions du SNUD ont également contribué aux efforts du pays en matière de **coopération Sud-Sud** à travers l'organisation et la participation à des ateliers régionaux, des visites d'échanges, des conférences et des événements réunissant plusieurs pays de la région partageant des préoccupations communes. Ces événements ont permis de partager l'expérience marocaine et d'échanger sur des questions liées au tourisme, à la budgétisation sensible au genre, au handicap, à la migration, au changement climatique, à la santé, à l'éducation et aux droits des enfants, à l'évaluation des politiques publiques et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Certaines interventions inscrites dans le cadre de l'UNDAF sont menées à titre individuel par les Fonds, Agences, Programmes et Entités du SNUD; d'autres sont menées dans le cadre de programmes conjoints rassemblant plusieurs agences dans un souci de synergie et de complémentarité. A ce titre, **quatre programmes conjoints** étaient en cours d'exécution avec divers partenaires à fin 2017. Il s'agit des programmes d'appui à l'évaluation des politiques publiques en faveur d'un développement humain équitable avec l'ONDH ; d'harmonisation et d'évaluation des politiques publiques avec le MAGG ; d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) avec le MCMREAM et d'appui à la riposte nationale au sida avec le ministère de la Santé. Un cinquième programme conjoint est en cours d'élaboration pour l'appui à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des ODD au Maroc. Les groupes de travail et les groupes thématiques ont également appuyé chacun dans son rôle et selon ses capacités la conception, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la revue des résultats et réalisations.

Qu'elles soient individuelles ou conjointes, les diverses interventions ont chacune contribué au progrès vers l'atteinte des ODD en couvrant **71 cibles des 17 ODD**.

Du côté des résultats financiers pour l'année 2017, et sur un **budget total US\$ 42 985 866, US\$ 29 541 641 ont été dépensés**, ce qui correspond à un **taux de décaissement de près de 70%**. En plus de leurs ressources propres, les Fonds, Agences, Programmes et Entités ont pu mobiliser des **ressources additionnelles de plus de US\$ 62 000 000**. Pour rappel, le budget total estimé de l'UNDAF 2017-2021 s'élève à US\$ 202 501 340.

# Progrès vers l'atteinte des Résultats de l'UNDAF 2017-2021

## Etat d'avancement par Résultat attendu

### Gouvernance démocratique et régionalisation avancée



Les partenaires institutionnels et de la société civile mettent en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et au handicap et fondée sur les droits humains, tels que consacrés par la Constitution et les engagements internationaux.

#### Produit 1.1

Les principes et mécanismes de la gouvernance territoriale issus du dispositif légal et réglementaire national sont mis en œuvre.

#### Produit 1.2

La convergence des politiques publiques et stratégies nationales, de leur conception à leur évaluation est accrue aux niveaux national et régional.

#### Produit 1.3

La réforme de la justice est appuyée, assurant l'accès à une justice efficiente et efficace, notamment pour les groupes les plus vulnérables et traduisant les droits humains.

#### Produit 1.4

Les acteurs institutionnels et de la société civile disposent d'outils et de capacités pour intégrer et mettre en œuvre les principes de droits humains, d'égalité de genre et de participation citoyenne consacrés par la constitution et les engagements internationaux, dans le processus de réformes en cours

• **Agences participantes :** OIM, ONUDC, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNICEF

## Evolution et tendances

Le cadre légal en 2017 a été marqué par la poursuite de la mise en place de la régionalisation avancée, notamment dans le domaine des finances locales, la bonne gouvernance et l'incitation au regroupement des collectivités territoriales. L'année a également été marquée par la promulgation de la loi n°33-17 relative au transfert de l'autorité gouvernementale chargée de la justice au Procureur Général du Roi près de la Cour de Cassation et l'adoption du projet de loi visant à créer l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination (Apald).

Le 2<sup>ème</sup> forum dédié à la régionalisation avancée a été marqué par un message de SM le Roi Mohammed VI appelant à passer à "la vitesse supérieure, celle de la concrétisation effective et efficiente de cette mutation historique que constitue la régionalisation en tant qu'acquis institutionnel capital (...)". Ce forum a constitué un cadre de concertation institutionnel et de réflexion commune sur l'évolution du chantier de la régionalisation avancée et a permis l'examen de trois axes essentiels portant sur les structures administratives et la gestion des ressources humaines régionales, le programme de développement régional et le plan régional de l'élaboration territoriale.

Dans le domaine des politiques publiques, l'année a été marquée par la mise en place d'une commission nationale chargée de la coordination et de l'évaluation des politiques, présidée par le Chef du Gouvernement, ainsi que l'adoption de la seconde phase du plan gouvernemental pour l'égalité de genre.

L'institutionnalisation du genre dans la planification et la budgétisation des politiques publiques a été réalisée à travers l'accompagnement de départements ministériels pilotes pour l'intégration de la budgétisation sensible au genre et axée sur les résultats. Une première vague a été lancée en 2017 au profit de 10 départements ministériels. Une deuxième vague est programmée pour la loi de finances 2018 suivie d'une troisième vague en 2019 qui permettra la généralisation du processus.

En matière de droits humains, le Maroc a présenté son rapport dans le cadre du 3<sup>ème</sup> cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) en mai 2017. Suite à cette présentation, le Maroc a reçu 244 recommandations dont 191 ont été acceptées. Aussi, l'année 2017 a connu le lancement du Plan d'Action National en matière de Démocratie et de Droits de l'Homme (PANDDH) 2018-2021, lequel vise le renforcement de l'ancrage et de la redevabilité institutionnelle en matière de droits humains.

## Principales réalisations



De grands efforts de renforcement de capacités ont été menés auprès des élu(e)s et cadres territoriaux en matière de planification participative, sensible au genre, aux droits des enfants et des jeunes et au VIH. Les activités incluent le développement d'un pack de formation pour l'élaboration des Plans d'Action Communaux (PAC), la formation des cadres territoriaux en ingénierie de formation et l'organisation d'ateliers régionaux de planification.

Les acteurs institutionnels intervenants dans la budgétisation et la planification au niveau local et national ont également bénéficié de formations en matière d'ODD, de migration et de droits humains et VIH. Une plateforme de gestion des connaissances en matière de Budgétisation Sensible au Genre (BSG) et un kit pédagogique sur la participation citoyenne ont également été développés dans le cadre de ce groupe de Résultats.

Plusieurs acteurs institutionnels et de la société civile ont bénéficié de formations sur des thématiques diversifiées, à savoir : a) les droits humains pour les assistants sociaux et les cadres de l'administration pénitentiaire; b) la mise en œuvre du droit des enfants et l'accompagnement des enfants en conflit avec la loi au profit des différents professionnels de la justice juvénile ainsi que des membres de la société civile ; c) l'élaboration d'indicateurs de la performance de la justice pour des responsables des tribunaux de famille ; d) la prévention et la lutte contre le terrorisme dans le respect des droits humains et de l'Etat de Droit au profit des acteurs du système judiciaire et e) la coordination gouvernementale dans la lutte contre la traite des personnes au profit de différents acteurs publics.

Des actions d'appui technique et méthodologique ont été organisées en matière de traitement des groupes vulnérables, en particulier les enfants. Un appui a été apporté à l'élaboration de plans d'action locaux et régionaux et d'une vision coordonnée entre les acteurs travaillant avec les enfants en contact avec la loi, à l'amélioration des capacités d'accueil des enfants dans les tribunaux, les centres de rééducation et de réforme, ainsi qu'aux acteurs de la société civile développant des projets au bénéfice des enfants et des jeunes vulnérables.

Les acteurs de la société civile ont également bénéficié d'un renforcement de capacités sur les droits humains, l'égalité de genre et la participation citoyenne. Des formations ont ainsi été organisées à destination de la société civile dans le cadre du plaidoyer pour l'Examen Périodique Universel (EPU) et aussi au profit des médias (journalistes/étudiants en journalisme) en diversité et migration. Un dispositif de suivi des observations du Comité des droits de l'enfant a été mis en place et une concertation régionale a été organisée auprès des enfants sur l'accessibilité et le fonctionnement du CNDH.



©ONU Femmes/Kimja Vanderheyden

D'autres institutions nationales ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour l'intégration des principes de droits humains. Une formation de formateurs a été organisée au profit du CNDH sur l'utilisation du Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, des représentant(e)s du Secrétariat d'Etat chargé du développement durable ont été formés en matière de genre et le Comité Genre du Pôle Social au niveau du ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social (MFSEDS) a bénéficié d'une formation en matière d'intégration de l'égalité des sexes et de BSG.

D'autres actions ont été appuyées telles que la création d'une unité genre au ministère de l'Environnement et du Développement Durable désormais opérationnelle, l'élaboration du plan d'action 2017 du Réseau Interministériel de Concertation pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes et l'intégration de la migration dans la stratégie de l'Entraide Nationale. Un appui a également été apporté à l'Académie Africaine des Collectivités Locales pour l'élaboration de modules de formation.

Des outils de planification territoriale ont été produits à travers notamment l'appui à l'élaboration des plans de lutte contre le VIH/sida et la mise à jour des données, le mapping des opportunités pour l'élaboration des Plans de Développement Régionaux (PDR) sensibles aux droits des enfants ainsi que la production d'un manuel de mise en place des instances de l'Équité, l'Égalité des Chances et de l'Approche Genre. D'autres outils méthodologiques ont été élaborés dans le but d'assurer un suivi harmonisé des politiques publiques. Il s'agit notamment d'un outil de dialogue et de planification territoriale avec les jeunes et d'une plateforme d'échanges entre pays en matière de handicap.



Un ensemble de données a été produit en matière de droits humains et de groupes vulnérables, notamment dans le cadre de l'appui au déploiement d'un système d'information relatif à la protection de l'enfance, d'une cartographie des instruments juridiques liés à la lutte contre la corruption et d'un audit environnemental au sein de l'administration pénitentiaire. Deux études ont été menées sur l'identification des besoins des migrant(e)s au Maroc et sur le référencement des migrant(e)s vulnérables et des victimes de la traite.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la stratégie d'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique a été lancée et un guide destiné aux collectivités territoriales et à la société civile sur la réalisation des pétitions de manière participative a été élaboré.



Un diagnostic sur les enjeux et les défis en matière d'équité et d'égalité de genre dans le domaine de l'environnement et du développement durable a été mené, ainsi qu'une étude sur le genre et l'université au Maroc et un rapport sur les mécanismes d'implication des femmes dans le processus des négociations climatiques à l'échelle internationale (COP22, COP23, COP24...).

Plusieurs ateliers régionaux et conférences ont été organisés sur les bonnes pratiques et les outils de plaidoyer pour promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilité (Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie), en plus d'échanges des bonnes pratiques en matière de migration afin d'identifier les défis dans le cadre du retour volontaire et de la réintégration. Un colloque universitaire international a également été organisé à Casablanca sous le thème « Familles et Dynamiques contemporaines », en plus du 1<sup>er</sup> Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant le niveau local.



Des visites d'échanges ont été organisées sur la reclassification des établissements hôteliers et touristiques au profit de délégations d'Angola, de République Démocratique du Congo et de Guinée Conakry.

Des échanges d'expériences ont eu lieu en matière de BSG à l'occasion d'une table ronde de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en Islande et lors d'un side-event sur la BSG et les ODD pendant la 61<sup>ème</sup> session de la Commission de la Condition de la Femme.

Des plateformes d'échanges ont été mises en place entre les pays de la région arabe sur les statistiques en matière de handicap, ainsi qu'en matière de migration à travers la création de comités de gestion des cas composés par des acteurs institutionnels et non institutionnels de la Guinée Conakry, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Nigeria, afin de mieux accompagner les bénéficiaires pendant leur processus de réintégration.

	Etat financier 2017 (US\$)			Sources de financements	
	Budget 2017	Dépenses 2017	Taux de décaissement (%)	Ressources propres	Ressources mobilisées
GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET REGIONALISATION AVANCEE					
<b>Produit 1.1</b>	469 300	126 327	26,92	PNUD, UNICEF	Délégation Générale des Collectivités Territoriales; Gouvernement des Pays-Bas; Municipalité de Barcelone; Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)
<b>Produit 1.2</b>	1 717 144	778 219	45,32	CEA, ONUSIDA, PNUD, UNESCO	Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales; Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale; Agence de l'Oriental; Agence Française de Développement; Ministère de la Réforme de l'Administration et de la fonction publique
<b>Produit 1.3</b>	2 905 555	1 553 472	53,47	PNUD	Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique; Direction Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion; Union Européenne; Gouvernement du Japon; Affaires mondiales Canada; Gouvernement des Etats-Unis
<b>Produit 1.4</b>	4 922 824	3 712 802	75,42	ONU FEMMES, UNESCO, UNICEF	Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique; Secrétariat d'Etat chargé du développement durable; Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement social; Gouvernement de la France-Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères; Union Européenne; Gouvernement des Etats-Unis; Gouvernement du Canada; Gouvernement de la Suisse (DDC); Gouvernement d'Italie; Gouvernement des Pays-Bas; Gouvernement de Belgique; Gouvernement des Pays-Bas; Coopération Technique Belge
<b>Total</b>	<b>10 014 823</b>	<b>6 170 820</b>	<b>61,62</b>		

## Contribution du résultat à l'atteinte des ODD : 6 ODD -> 18 cibles



**3.3** D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles



**5.5** Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

**5.c** Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent



**10.3** Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

**10.4** Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

**10.7** Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées



**13.3** Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide



**16.1** Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

**16.2** Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

**16.3** Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité

**16.4** D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

**16.5** Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

**16.6** Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

**16.7** Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

**16.8** Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial

**16.a** Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement

**16.b** Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable



**17.9** Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire

## Développement inclusif durable



*Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables.*

### Produit 2.1

La planification au niveau territorial intègre les principes du développement durable et la préservation du patrimoine naturel et culturel.

### Produit 2.2

Le développement industriel inclusif et durable ainsi que l'emploi vert sont promus.

### Produit 2.3

La résilience au changement climatique et aux risques naturels est renforcée, notamment en faveur des groupes vulnérables.

### Produit 2.4

Des solutions inclusives et durables sont adoptées pour accroître l'efficacité énergétique et l'accès équitable à l'énergie propre.

### Produit 2.5

Les villes sont plus inclusives et durables.

### Produit 2.6

L'accès équitable aux ressources naturelles et aux services écosystémiques pour une gestion durable est accru.

• **Agences participantes** : AIEA, CEA, FAO, FIDA, OIM, ONU Femmes, ONUDI, PNUD, UNESCO, UNICEF

## Evolution et tendances

La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) a été présentée au Conseil du Gouvernement en date du 1<sup>er</sup> juin 2017 et adoptée par le Conseil des Ministres sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en date du 25 juin 2017. Le processus de sa mise en œuvre a été lancé sous la présidence du Chef du Gouvernement dans le cadre d'un comité de pilotage en novembre 2017. Les premiers Plans de Développement Régionaux prévoient également la prise en compte de la SNDD dans leur élaboration. Aussi, le développement durable a été consacré à travers la création d'un Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (SEDD) auprès du ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable.

Plusieurs plans et stratégies sectorielles ont vu le jour, notamment la Stratégie Nationale d'Efficacité Energétique qui a été présentée en Conseil de Gouvernement, la Stratégie Nationale sur les Ressources Génétiques, la Stratégie d'Institutionnalisation de l'intégration du genre dans le secteur de l'environnement et du développement durable et le Plan National de la qualité de l'air. L'année 2017 a également connu l'inauguration du bureau de Rabat de l'Unité de Coordination Régionale de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification pour l'Afrique. Hébergée par le Maroc, cette unité a pour mission le renforcement de la coopération régionale afin d'accélérer la mise en œuvre des programmes de lutte contre la désertification et la gestion durable des terres au niveau du continent africain.

Le Maroc vient également de se doter d'un programme intégré de gestion des risques de catastrophes naturelles (2017-2021) et envisage de transformer le Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles (FLCN) en « Fonds national de résilience ».

La police de l'environnement a été officiellement lancée en 2017 et sera en charge du contrôle, de l'inspection, de la recherche, de l'investigation, de la constatation des infractions et de la verbalisation prévus par les dispositions des lois environnementales.

Au niveau continental, le retour du Maroc dans l'Union Africaine, la volonté du pays d'intégrer la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'annonce de la création d'un ministère en charge de la Coopération africaine sont autant d'opportunités pour le renforcement de la politique africaine du Royaume et de la coopération Sud-Sud avec les pays du continent.

## Principales réalisations



Dans le cadre de l'entrepreneuriat vert, parmi 218 candidatures, 6 projets ont été retenus et primés et 30 équipes d'entrepreneur/euses ont été formées. En partenariat avec la CGEM, l'Initiative Entreprises Climat Maroc (IECM) a été opérationnalisée. Le réseau local du Pacte Mondial des Nations unies a également été mis en place avec la CGEM et 7 entreprises leaders du secteur privé. Dans le domaine de la production et de la consommation durables, 88 rencontres ont pu avoir lieu au profit de 53 entreprises marocaines autour de 15 éco-solutions.

Des actions de renforcement de capacités ont été organisées au profit de 760 jeunes filles et garçons en situation de vulnérabilité dans les régions de Marrakech-Safi, Casablanca-Settat et Souss-Massa afin de leur donner accès à des programmes de formation cohérents et adaptés à leurs besoins spécifiques. Aussi, 4 103 élèves du niveau primaire et enfants du préscolaire relevant des 3 communes de la Province de Zagora ont eu accès à des infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans leurs écoles et leurs connaissances ont été améliorées en matière d'hygiène et d'environnement.

80 femmes d'Essaouira et de Ouarzazate ont bénéficié d'un renforcement de capacités dans le domaine administratif, financier et en agroécologie résiliente. Ces connaissances leur ont permis d'accéder au marché, de générer des revenus et de lancer un processus d'accès à la certification de l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA). Aussi, 20 femmes de la coopérative « Tudert » disposent d'équipements matériels pour améliorer leurs revenus et 40 associations et leurs membres ont développé des projets innovants en matière d'adaptation et d'atténuation, parmi lesquels 6 disposent désormais d'outils de gestion et de suivi des projets.

Plus de 50 cadres de différents départements ont vu leurs capacités renforcées en matière de gestion du Système National d'Inventaire des Gaz à Effet de Serre (SNI-GES) au Maroc. Une visite d'étude sur le SNI-GES a été organisée à Paris et à Bruxelles en mars 2017 au profit de 10 inventoristes marocains.

Enfin, plusieurs femmes et jeunes ont bénéficié d'un renforcement de capacités afin d'assurer leur implication dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles et la promotion des industries créatives.

Des analyses de contrôle des PolyChloroBiphényle (PCB) dans les huiles des transformateurs décontaminés ont été développées et sont désormais disponibles au sein de la plateforme nationale de traitement et de réhabilitation des équipements électriques. Aussi, 15 échantillons d'isotopes stables présents dans l'environnement sont désormais utilisés pour analyser les interactions entre eau souterraine et eau de surface.



Un dispositif d'affichage environnemental est disponible pour le suivi et l'évaluation des performances environnementales des établissements d'hébergement touristique, ainsi qu'un bilan des émissions des gaz à effet de serre dans le secteur du tourisme et une analyse de vulnérabilité au changement climatique à Marrakech. Des textes de loi sur l'accès aux ressources énergétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi qu'un décret d'institutionnalisation du Système National d'Inventaire de GES (SNI-GES) ont été soumis au Secrétariat Général du Gouvernement.



Un appui a été apporté au Centre de Compétences du Changement Climatique (4C) pour vulgariser les informations à destination du grand public à travers son site web et ses bulletins d'information.



Formation des détenus dans le cadre du projet d'appui à la réforme pénitentiaire pour une meilleure réinsertion sociale avec la DGAPR. ©PNUD

Un partenariat a été établi avec l'Agence Marocaine des Énergies Renouvelables (MASEN) pour le stockage de l'énergie et un projet a été lancé avec l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) pour le développement du pompage solaire pour l'irrigation. Trois directives nationales ont également été élaborées, portant respectivement sur l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur du transport routier de marchandises, sur les mesures d'atténuation des émissions de GES et sur la mesure, le reporting et la vérification.



4 bâtiments publics à Marrakech disposent d'un système de gestion de l'énergie. Il s'agit du siège de la Wilaya, du siège de l'Observatoire de l'Environnement, du siège de la Direction régionale de l'Environnement et du CHU de Marrakech. Une assistance technique a également été apportée à 24 entreprises pour la réduction des émissions de CO2 et une gestion efficace des ressources énergétiques.

Enfin, grâce aux interventions de ce projet, 109 955 tonnes (2/3 de carcasses et 1/3 d'huile) de transformateurs électriques contaminés en PCB ont été traitées.



Une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité installée de 750 kW est opérationnelle au niveau de la ville de Marrakech. Elle fournit 24% de l'énergie nécessaire à 2 lignes de bus électriques à haut niveau de service. Une généralisation de ce système à trois nouvelles lignes de bus est en cours. Marrakech a également son premier système de location de vélos libre-service. Medina Bike met à la disposition des habitants de la ville 300 vélos à travers une dizaine de stations disponibles 24h/24 et 7j/7 via une application pour smartphone et une plateforme de réservation en ligne.

Toujours dans la ville de Marrakech, le siège de la Wilaya et le siège de l'Observatoire de l'environnement disposent désormais de Parkings Solaires. Aussi, 7 jardins ont bénéficié d'une réhabilitation et d'une installation d'équipements solaires : éclairage et arbres solaires, micro-irrigation, plantations, machines de sport générant de l'énergie, jeux pour enfants et bancs chargeurs.

Par ailleurs, l'association régionale des apiculteurs qui regroupe une vingtaine de coopératives du Souss ont bénéficié du label « miel de thym du Souss », et 5 collèges de professionnels sont mobilisés pour la constitution de l'organe de gestion du label « Ecobio » de la réserve de biosphère de l'arganaie.

Une dizaine de pays africains ont pu échanger et partager leurs expériences avec les experts du Centre de Compétences du Changement Climatique (4C) et ont bénéficié d'une formation sur les possibilités d'accès aux différents financements climat y compris le Fonds vert pour le climat. Le 4C a également pu participer à des événements en lien avec les « Nationally Determined Contribution (NDC) » et les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), (Chili, USA, Corée du Sud, Allemagne, France et Sénégal). Des collectivités territoriales africaines ont également été impliquées dans l'opérationnalisation des NDC en collaboration avec l'organisation « Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique » (CGLU Afrique). Aussi, le programme Cleantech a permis de mettre en place un business model répliquable dans d'autres pays du continent africain.



A l'occasion de la COP23, l'Initiative des Réserves de Biosphère dans la région Arabe et Africaine (AABRI) a été lancée en tant qu'observatoire du changement climatique et laboratoire de développement durable dans la région. L'expérience du Maroc dans la planification et la réalisation de villes inclusives et durables a été systématisée et partagée avec d'autres pays africains.

	Etat financier 2017 (US\$)			Sources de financements	
	Budget 2017	Dépenses 2017	Taux de décaissement (%)	Ressources propres	Ressources mobilisées
DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE					
<b>Produit 2.1</b>	120 000	0,00	0,00	UNESCO	
<b>Produit 2.2</b>	2 112 066	2 011 326	95,23	CEA, ONUDI, PNUD	Secteur privé; Affaires Mondiales Canada
<b>Produit 2.3</b>	1 862 914	1 401 075	75,21	FAO, PNUD, UNICEF	Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE); Gouvernement d'Allemagne; Comité Espagnol de l'UNICEF
<b>Produit 2.4</b>	3 665 727	3 060 535	83,49	AIEA, PNUD	Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie; Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF); Gouvernement du Japon; Comité Néerlandais de l'UNICEF
<b>Produit 2.5</b>	675 311	207 311	30,70	ONUDI, UNESCO	Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF); Département des affaires économiques et sociales (UNDESA)
<b>Produit 2.6</b>	1 274 088	923 356	72,47	AIEA, PNUD	Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)
<b>Total</b>	<b>9 710 106</b>	<b>7 603 603</b>	<b>78,31</b>		

## Contribution du résultat à l'atteinte des ODD : 9 ODD -> 15 cibles



**6.3** D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau

**6.4** D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau  
**6.6** D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs



**7.1** D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable



**8.3** Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises

**8.5** : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale



**9.4** D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens



**10.2** D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre



**12.1** Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement  
**12.4** D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement



**13.2** Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

**13.3** Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide



**15.6** Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

**15.9** D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité



**17.6** Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies



### Résultat 3

*La couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable, est renforcée.*

#### Produit 3.1

L'accès équitable à des services de santé maternelle, infanto-juvénile, sexuelle et reproductive intégrés et de qualité est accru

#### Produit 3.2

Les interventions de prévention et de prise en charge des IST/sida, de la tuberculose et des autres maladies transmissibles sont accélérées avec des approches ciblées et novatrices

#### Produit 3.3

Les interventions de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles et de promotion de la santé mentale sont renforcées pour réduire la charge de morbidité et de mortalité

#### Produit 3.4

La mobilisation et la coordination multisectorielle et l'approche participative sont renforcées pour réduire les iniquités en santé

#### Produit 3.5

La disponibilité des services essentiels de qualité à tous les niveaux du système de soins est renforcée

#### Produit 3.6

La gouvernance du secteur de la santé est renforcée notamment à travers l'accompagnement de la régionalisation avancée

• **Agences participantes :** AIEA, OIM, OMS, UNFPA, UNHCR, UNICEF, ONUDC, ONUSIDA

## Evolution et tendances

Le programme gouvernemental de 2017, qui s'aligne sur le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'octobre 2016, a mis un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des services. Dans sa stratégie déclinée pour la période 2017-2021, le ministère de la Santé axera ses actions sur la poursuite des réformes engagées dans le domaine de la santé, notamment la gouvernance du secteur à travers la régionalisation avancée, l'amélioration de la qualité des services et le renforcement des soins de santé primaires.

Appuyée par une volonté politique, une attention particulière a été accordée à la santé de la population en milieu rural, en plus de la santé des femmes, des enfants, des jeunes, des adolescent(e)s et des personnes à besoins spécifiques. Un partenariat a également été développé avec les autres secteurs impliqués dans les questions de la santé de la reproduction d'une manière générale et des jeunes en particulier. Le décret d'application de la loi cadre 34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins a instauré la mise en place de la carte sanitaire et la concrétisation de l'accréditation des établissements de santé permettant ainsi au pays d'avancer dans la dynamique de l'amélioration de la qualité de l'offre de soins.

# Principales réalisations

L'appui au développement de politiques et de stratégies représente un grand volet des interventions programmées dans le cadre de ce groupe de Résultats. Les différentes interventions des agences du SNUD dans le domaine de la santé des jeunes et des enfants ont permis l'élaboration de la politique intégrée de santé de l'enfant ; du plan d'action intersectoriel de la prévention de l'obésité et du surpoids chez les enfants ; d'une feuille de route pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH ; du cadre de partenariat et plan de travail multi-annuel intersectoriels de promotion de la santé des jeunes (2017-2021) et de la nouvelle stratégie "Information et Education pour la Santé".



Par ailleurs, la déclinaison du plan stratégique national santé et immigration en plans d'action régionaux a également été appuyé, en plus de l'appui apporté au développement et à la mise en place d'un observatoire des ressources humaines pour la santé.

Plusieurs outils et guides ont été développés dans le cadre des différentes interventions, notamment des outils de suivi pour le programme national de détection précoce du cancer du sein et du col de l'utérus ; des outils d'accréditation des établissements de soins et des référentiels pour des soins de réhabilitation pour les personnes en situation de handicap.

Enfin, dans le cadre du développement de l'information sanitaire, une série d'études et d'enquêtes ont été menées. Il s'agit notamment de l'enquête nationale sur la population et la santé familiale ; l'étude de séroprévalence des hépatites virales, l'enquête STEPwise<sup>2</sup> sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles ; l'enquête Mondiale sur la Santé des Elèves en Milieu Scolaire (Global School Health Survey) ; une enquête de satisfaction du personnel de santé ; une étude qualitative sur les besoins en santé mentale et en soutien psychosocial des migrants, en plus de l'évaluation et la redynamisation de l'initiative mondiale « Hôpitaux amis des bébés<sup>3</sup> ».



Plusieurs activités de renforcement des compétences ont été menées au profit du personnel et cadres de la santé dans plusieurs domaines, notamment sur l'audit clinique de la mortalité et des décès néonataux, en matière de prise en charge de l'infertilité du couple, sur les techniques d'insertion et de retrait de l'implant contraceptif, sur les directives hygiéno-diététiques pour les cantines scolaires et chez les enfants malades, pour l'intégration de la santé de l'enfant dans les politiques publiques ainsi que sur le référentiel de plaidoyer autour des déterminants sociaux de la santé et son adaptation pour la prévention et la détection précoce des causes du handicap.

Les activités de formation ont également concerné des professionnel(le)s de santé et des associations pour offrir des services de qualité en santé néonatale et infantile, des prestataires de soins de santé primaires sur la pratique de la médecine de famille, et des directeurs régionaux en matière de dialogue politique.

Un travail de plaidoyer a été mené pour la mise en place du dispositif minimum d'urgence (DMU) dans les situations d'urgence en santé reproductive, et également en matière d'iodation du sel avec l'équipement de 30 unités de production.



<sup>2</sup> L'approche OMS « STEPwise » (par étapes) pour la surveillance est une méthode simple et standardisée permettant le recueil, l'analyse et la diffusion de données

<sup>3</sup> L'initiative Hôpitaux amis des bébés (IHAB) est un projet de l'UNICEF et de l'OMS dont l'objectif est de faire en sorte que toutes les maternités, qu'elles soient indépendantes ou situées dans un hôpital, deviennent des centres de soutien à l'allaitement maternel.



©OMS



Genre

Un plan stratégique pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence a été élaboré et sera appuyé dans sa mise en œuvre.

Deux approches innovantes, URBAN HEART<sup>4</sup> et INNOV 8<sup>5</sup>, ont été expérimentées pour lutter contre les iniquités et agir sur les déterminants sociaux de la santé. Dans une démarche de renforcement du leadership des villes en matière de lutte contre le VIH/sida, les villes de Casablanca et de Marrakech ont rejoint les 210 grandes villes au monde qui se sont engagées à éradiquer le sida à travers la signature d'un pacte avec les partenaires locaux dans le cadre de la déclaration « Villes sans sida en 2030 ». Aussi, la mise en œuvre d'un programme pilote de Prophylaxie pré-exposition au VIH (PreP) a permis à près de 400 personnes des populations clés d'avoir accès à cette nouvelle approche de prévention dans trois villes à forte prévalence (Agadir, Marrakech et Casablanca).



Innovation

<sup>4</sup> Outil d'évaluation et d'intervention pour l'équité en santé en milieu urbain

<sup>5</sup> L'approche « Innov8 » est un processus mis au point par l'OMS pour examiner comment les programmes de santé peuvent mieux répondre aux besoins et aux droits fondamentaux de toutes les personnes.



Le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire a été intégré dans plusieurs cadres de coopération stratégiques.

Des échanges et partage d'expériences avec des pays de la région ont eu lieu dans plusieurs domaines, notamment en matière de pharmacovigilance, de radioprotection, de médecine nucléaire et de lutte contre le cancer, du Régime d'Assistance Médicale aux Economiquement Démunis (RAMED), de la migration et de la santé ainsi que sur l'implantation du système LMD (License-Master-Doctorat) dans le cadre de la formation des infirmier(ère)s, sages-femmes et spécialistes en techniques de santé. Dans le cadre de cette coopération, des activités de formation en matière de lutte contre l'Ebola ont été organisées au profit de certains pays d'Afrique francophone.

	Etat financier 2017 (US\$)			Sources de financements	
	Budget 2017	Dépenses 2017	Taux de décaissement (%)	Ressources propres	Ressources mobilisées
SANTÉ					
<b>Produit 3.1</b>	621 292	255 858	41,18	AIEA, OMS, UNFPA, UNICEF	Union Européenne; USAID
<b>Produit 3.2</b>	573 144	363 782	63,47	OMS, UNFPA, ONUSIDA	Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)
<b>Produit 3.3</b>	643 845	491 972	76,41	AIEA, OMS, UNICEF	Comité Espagnol de l'UNICEF
<b>Produit 3.4</b>	314 000	69 248	22,05	OMS, UNICEF	Union Européenne
<b>Produit 3.5</b>	405 000	216 800	53,53	OMS, UNICEF	Union Européenne
<b>Produit 3.6</b>	309 500	305 661	98,76	OMS, UNICEF	Union Européenne; Gouvernement du Luxembourg
<b>Total</b>	<b>2 866 781</b>	<b>1 703 321</b>	<b>59,42</b>		

## Contribution du résultat à l'atteinte des ODD : 6 ODD -> 18 cibles



**2.2** D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées



**3.1** D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

**3.2** D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

**3.3** D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

**3.4** D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

**3.5** Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool

**3.7** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

**3.8** Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable

**3.c** Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement



**5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation

**5.6** Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi



**10.3** Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière



**16.1** Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

**16.2** Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants



**17.9** Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire

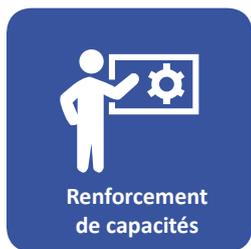
**17.16** Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable

**17.17** Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliqués en la matière

**17.19** D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement



## Principales réalisations



Dans le domaine de l'éducation préscolaire, le cadre normatif, le cadre référentiel curriculaire national et le dispositif d'éducation parentale sont désormais disponibles. Le renforcement des capacités des éducateur(trice)s de l'éducation préscolaire est en cours à travers la formation de 220 éducateur(trice)s dans les régions de l'Oriental et du Souss-Massa.

Au niveau du collège, l'intégration des compétences de vie et de citoyenneté dans le curriculum a été lancée dans les régions Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi et l'Oriental, bénéficiant ainsi à 6 323 collégien(ne)s.

Le dispositif national d'orientation scolaire et professionnelle est disponible et sa mise en œuvre est en cours dans trois régions. Dans le cadre de l'éducation non formelle, un modèle de gestion de la nouvelle génération des centres de deuxième chance est également disponible, avec une modélisation nationale lancée dans les quatre régions précitées au profit d'environ 500 adolescent(e)s et jeunes. Un modèle de partenariat avec la société civile a également été développé dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dans le cadre du projet FORSATY et a permis de faire bénéficier plus de 8 250 jeunes à risque/ou en exclusion scolaire.

Dans le cadre des actions de renforcement de capacités, le modèle d'éducation inclusive au primaire a été étendu à 60 écoles primaires à Sous-Massa en 2017, bénéficiant à 19 000 enfants. Le cadre référentiel national de l'éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap pour le cycle primaire a également été finalisé et institutionnalisé.

Le dispositif national de lutte contre les violences en milieu scolaire a été institutionnalisé et le renforcement des capacités des acteurs régionaux et locaux est en cours, bénéficiant à 165 écoles primaires et secondaires et à environ 10 800 élèves.



Un diagnostic de la scolarisation des enfants en situation de handicap au secondaire a été finalisé et adopté au niveau de la région Souss-Massa. La région a également fait l'objet d'une étude de faisabilité d'un modèle d'école de deuxième chance en milieu rural. Un document de référence pour la modélisation des tableaux de bord des écoles a également été élaboré dans la région et expérimenté dans 24 écoles.



Génération d'outils  
et de données



Droits humains  
et plaidoyer

Grâce aux actions de plaidoyer menées dans le domaine de l'éducation et de la scolarisation des enfants, l'éducation parentale a été adoptée comme priorité par le ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social et l'initiative mondiale sur l'éducation à la citoyenneté a été lancée sous le lead de la commission nationale pour l'UNESCO. Le travail de plaidoyer a également concerné la scolarisation des enfants réfugiés et a permis à 80% d'entre eux d'accéder aux bancs de l'école en 2017.

Un side-event sur le développement de la petite enfance a été organisé en partenariat avec le MAECI et le ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'UNICEF à l'assemblée générale des Nations unies en septembre 2017 avec la participation de 9 ministres africains des Affaires Étrangères. Un autre séminaire a été organisé par les mêmes partenaires sur les enfants en dehors du système éducatif incluant des ONGs transfrontalières venant de 4 pays africains.



Coopération  
Sud-Sud

Un séminaire Sud-Sud sur l'abandon et le décrochage scolaires a également été organisé sous le lead du ministère de l'Éducation Nationale avec la participation du Bénin, du Sénégal, du Niger et de la Tunisie.

	Etat financier 2017 (US\$)			Sources de financements	
	Budget 2017	Dépenses 2017	Taux de décaissement (%)	Ressources propres	Ressources mobilisées
EDUCATION					
<b>Produit 4.1</b>	333 000	308 504	92,64		
<b>Produit 4.2</b>	710 000	2 173 479	306,12	UNESCO, UNICEF	USAID, Gouvernement du Royaume-Uni; Union Européenne; Affaires Mondiales Canada
<b>Produit 4.3</b>	263 000	474 509	180,42	UNESCO, UNICEF	
<b>Produit 4.4</b>	1 082 700	553 034	51,08	UNESCO, UNFPA, UNICEF	Affaires Mondiales Canada
<b>Produit 4.5</b>	300 000	242 633	80,88	UNICEF	
<b>Produit 4.6</b>	32 000	25 878	80,87	UNICEF	
<b>Total</b>	<b>2 720 700</b>	<b>3 778 037</b>	<b>138,86</b>		

## Contribution du résultat à l'atteinte des ODD : 3 ODD -> 9 cibles



**4.1** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

**4.2** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

**4.4** D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

**4.6** D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

**4.7** D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable



**5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation



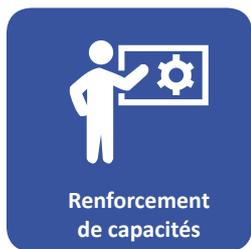
**10.2** D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

**10.3** Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

**10.7** Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées



## Principales réalisations



Des actions de renforcement de capacités ont été menées dans les domaines du genre, des droits humains et VIH, du plaidoyer, de la gestion axée sur les résultats, de la gestion financière et de la mobilisation des ressources au profit de 14 ONGs émergentes impliquant des jeunes. Une cinquantaine d'acteurs de la société civile et institutionnels ont bénéficié d'un renforcement de capacités en matière de communication pour l'impact sur le changement de comportement en matière d'égalité de genre et 80 assistantes sociales ont bénéficié d'un accompagnement dans le domaine de la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence.



©UNICEF

En matière de prise en charge des réfugié(e)s, 160 cadres de l'Entraide Nationale ont été formés et accompagnés pour la prise en charge psychosociale des femmes et enfants réfugié(e)s, en plus de 31 ONG locales en matière d'accompagnement des réfugié(e)s.

En ce qui concerne les droits de l'enfant, 140 référents de l'Entraide Nationale ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur l'accueil, l'orientation et le référencement des enfants victimes de violence, 5 ONG régionales ont été formées en techniques de plaidoyer sur la réforme du code de la famille, en plus d'acteurs nationaux dont les capacités ont été renforcées en matière de normes sociales protectrices des enfants dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique intégrée de protection de l'enfance. Des acteurs régionaux de l'Oriental et de Fès-Meknès ont, quant à eux, été formés à l'utilisation de la base de données "Al Bacharia".

Dans le domaine agricole, 50 femmes ont été formées en gestion administrative, technique, financière et logistique des coopératives féminines et 26 agricultrices ont été formées sur les techniques de conservation des eaux et des sols, l'agroforesterie et les moyens d'adaptation au changement climatique.

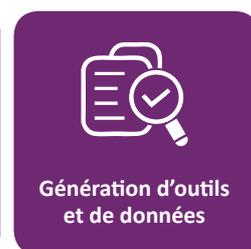
Le domaine de la lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes a fait l'objet de plusieurs outils et études. Une étude analytique sur les concepts de non-violence dans le Coran et la Sunna a été menée, en plus du perfectionnement du Système d'Information Institutionnel sur les Violences à l'Égard des Femmes (SIIVEF) en vue de sa généralisation. Le programme national de santé en matière de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence a été institutionnalisé.

Un dispositif de veille en matière d'image de la femme dans les médias a été défini, en plus d'un benchmark international sur l'intégration du genre dans le développement urbain. Des supports thématiques et informationnels ludiques ont également été développés dans ce domaine.

Dans le cadre du renforcement des systèmes d'information, le système d'information territorial de l'ONDH a été domicilié au sein de l'observatoire régional de développement humain à l'Université Moulay Ismail à Meknès.

Plusieurs évaluations ont été appuyées, notamment l'évaluation de l'Entraide Nationale, du RAMED, de la situation des personnes âgées et des disparités sociales. La production du rapport national sur le développement humain a été appuyée, en plus du rapport national sur le VIH/sida et le profil de la pauvreté multidimensionnelle de l'enfant.

Une étude rétrospective et prospective du marché du travail a été lancée au niveau de 3 régions dans le cadre de l'appui à la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), en plus d'une étude socio-économique des Ksours et Kasbahs.





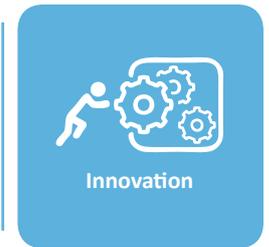
Droits humains  
et plaidoyer

Le SNUD a appuyé la 15<sup>ème</sup> campagne nationale et les campagnes régionales de lutte contre la violence à l'égard des femmes et a lancé la campagne télévisée et digitale « because I'm a man » sur le rôle des hommes et des garçons en matière de promotion de l'égalité des sexes au Maroc.

Des plans et supports de communication ont été élaborés sur la loi sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et ses mesures d'accompagnement, sur le mémorandum sur la refonte du Code de la Famille et l'impact sur le changement de comportement et l'égalité de genre.

Un travail de plaidoyer a été orienté vers la priorisation et la mise en évidence de l'appui à la réforme de la protection sociale au Maroc avec une attention particulière aux enfants.

Dans le cadre du renforcement des systèmes d'information, le premier master d'évaluation des politiques publiques au Maroc a été lancé au niveau de l'Université Moulay Ismail de Meknès.



Innovation



Coopération  
Sud-Sud

Une visite d'une délégation de sub-sahariens du Burundi, Mali et Niger a été organisée à l'ONDH dans le cadre du renforcement des capacités en matière d'évaluation des politiques publiques. L'organisation de la semaine Marocaine de l'évaluation sur le thème : « L'évaluation, un moteur de transformation des politiques de développement » a également permis de réunir plusieurs experts d'Afrique et d'ailleurs.

Dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, un atelier régional sur le paquet de services essentiels pour les femmes et filles victimes de violence a été organisé au Caire et a permis le partage d'expériences de quatre ministères sectoriels et de la société civile. Les acteurs marocains ont également participé au Forum mondial « Des Villes Sûres » et à la réunion de haut niveau des maires pour l'égalité des sexes, les deux organisés pour les autorités locales et la société civile au Mexique. Par ailleurs, un voyage d'étude a été organisé au Maroc au profit d'une délégation de magistrats palestiniens sur l'accès aux services judiciaires.

En matière de droits des enfants, une conférence régionale a été organisée sur la pauvreté des enfants au Moyen Orient et en Afrique du Nord, en plus de l'adoption de la Déclaration de Rabat qui inscrit l'engagement de neuf pays appartenant aux régions de l'Ouest de l'Afrique et du Moyen Orient pour mesurer et mettre fin à la pauvreté des enfants.

Enfin, un comité de pilotage régional a été mis en place pour l'institution d'une coalition des villes arabes contre le racisme, la xénophobie, les discriminations et l'intolérance.

	Etat financier 2017 (US\$)			Sources de financements	
	Budget 2017	Dépenses 2017	Taux de décaissement (%)	Ressources propres	Ressources mobilisées
INCLUSION ECONOMIQUE, REDUCTION DES INEGALITES ET DES VULNERABILITES					
<b>Produit 5.1</b>	1 540 018	907 175	58,91	ONU FEMMES, UNFPA, UNICEF	Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID); Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA); Gouvernement de la Suisse; Gouvernement de la Norvège; Gouvernement de Belgique
<b>Produit 5.2</b>	2 902 991	1 223 000	42,13	BIT, UNFPA, UNHCR, UNICEF	Union Européenne
<b>Produit 5.3</b>	914 777	500 063	54,67	CEA, PNUD, UNFPA	Fonds de l'OEPE pour le développement international (OFID); Union Européenne
<b>Produit 5.4</b>	5 536 670	2 666 660	48,16	BIT, PNUD, UNFPA, UNICEF	Gouvernement de Belgique; Gouvernemet du Canada; Union Européenne
<b>Produit 5.5</b>	964 000	1 743 492	180,86	OIM, UNHCR	Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA); Union Européenne; Banque Islamique de Développement (BID); Affaires Mondiales Canada
<b>Total</b>	<b>11 858 456</b>	<b>7 040 390</b>	<b>59,37</b>		

## Contribution du résultat à l'atteinte des ODD : 7 ODD -> 14 cibles



**1.2** D'ici 2030, réduire d'au moins moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté, dans toutes ses dimensions, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes

**1.3** Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.



**3.3** D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles



**5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation

**5.3** Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine

**5.4** Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

**5.5** Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

**5.6** Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi

**5.c** Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.



**8.3** Promouvoir des politiques axés sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris pour l'accès aux services financiers



**10.3** Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière ;

**10.4** Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité.



**11.7** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.



**17.18** D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

## Développement rural, inclusif, intégré et durable



*Les acteurs nationaux mettent en œuvre une politique de développement rural, inclusif, intégré et durable.*

### Produit 6.1

Les capacités nationales œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et la pêche sont renforcées en matière de planification et d'innovation.

### Produit 6.2

Les capacités des organisations professionnelles et du tissu associatif rural œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et la pêche et de l'artisanat sont renforcées.

### Produit 6.3

Les capacités techniques des producteurs sont renforcées pour améliorer les productions agricoles, forestières et halieutiques.

### Produit 6.4

Les capacités des acteurs nationaux sont renforcées en matière d'appui technique pour la modernisation des infrastructures et équipements agricoles, forestiers et halieutiques.

### Produit 6.5

Des approches et des outils pour la valorisation des produits de terroir sont promus à travers l'intervention sur différents maillons de la chaîne des valeurs.

• **Agences participantes :** AIEA, FAO, FIDA, ONUDI, UNESCO

## Evolution et tendances

Le nouveau gouvernement a connu une réorganisation ministérielle qui a touché notamment le ministère de l'Agriculture, qui regroupe désormais l'Agriculture, la Pêche Maritime, le Développement Rural et les Eaux et Forêts. De plus, l'intégration du secteur des eaux et forêts a abouti à la création du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

Parmi les priorités du nouveau gouvernement on retrouve la régionalisation avancée, le développement rural intégré et durable ainsi que la lutte contre les disparités territoriales et sociales. Dans le cadre du programme gouvernemental, l'année 2017 a été marquée par le lancement du Programme de Lutte Contre les Disparités Territoriales et Sociales (2017-2023) élaboré suite aux Hautes Instructions Royales. Ce programme s'inscrit dans la Déclaration Gouvernementale de 2017 avec une enveloppe budgétaire de 50 Milliards de DH à travers plusieurs sources de financements, notamment le Fonds pour le Développement Rural et les Zones de Montagne (FDRZM) dont l'ordonnateur est le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et qui s'inscrit dans le dispositif institutionnel de la Stratégie Nationale de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne (SNDRZM).

Après avoir été approuvée en 2015 par la Commission Interministérielle Permanente de Développement de l'Espace Rural et des Zones Montagneuses (CIPDERZM), la Stratégie Nationale de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne (SNDERZM) a été déclinée en 2017 et accompagnée par la mise en place de ses instances de gouvernance : la Commission Nationale de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagnes (CNDERZM) présidée par le ministre de l'Agriculture, et les Commissions Régionales de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne (CRDERZM) conduites par les Walis.

## Principales réalisations



En matière de gestion participative et intégrée des bassins versants, 1 200 personnes ont été formées (40% femmes et jeunes) sur plusieurs thématiques, dont l'écotourisme, les techniques de reboisement, les normes de la qualité des plants forestiers, la conservation des eaux et des sols, les techniques culturales, les systèmes d'élevage et la gestion des coopératives. 220 personnes ont bénéficié de voyages d'études (20% femmes et jeunes) au Maroc et à l'étranger, en plus de 1 500 personnes engagées dans des ateliers de concertation, de présentation de résultats et de recherche/action.

Sur la conservation de la biodiversité et l'atténuation de la dégradation des terres, plus de 1 500 agriculteurs et agricultrices ont été formés sur les bonnes pratiques agricoles, le compostage, l'agriculture biologique, l'utilisation économique des eaux d'irrigation et la sélection végétale participative.

Dans les deux provinces d'Azilal et de Sefrou, 10 600 membres de coopératives et d'associations professionnelles ont été formés dans les domaines du développement des filières végétales, animales, de gestion de l'irrigation et de gestion des organisations professionnelles. 1 230 membres de coopératives ont été formés sur les bonnes pratiques et la gestion de 8 unités de valorisation construites ou en cours de finalisation dans la province du Haouz et de 3 unités dans la province de Taza.

Une série de formations et de visites ont été organisées à l'étranger, notamment un voyage d'étude au Portugal pour 10 cadres de la Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA) sur le développement et la gestion des projets de modernisation de l'irrigation, des visites des stations de dessalement d'eau de mer et des sites des captages d'eau en Espagne en plus de la formation en France de 10 cadres du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) en matière d'élevage de sandre et de perche.



Visite d'une délégation marocaine au marché de Rungis pour échanger les expériences de développement du fret bas carbone. ©PNUD

D'autres formations ont été organisées au profit des cadres du HCEFLCD sur l'utilisation et l'application des outils LADA (Land Degradation Assessment in drylands) et WOCAT (World Overview of Conservation Approaches and Technologies) et sur des thématiques liées aux forêts. Des ingénieurs de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEEP) ont été formés sur les critères de choix des sites pour puits et forages côtiers destinés à approvisionner les stations de dessalement d'eau et/ou de déminéralisation. Le personnel des Directions Provinciales d'Agriculture d'Azilal et Sefrou et le personnel de l'Agence pour le Développement Agricole ont été formés en matière d'aspects fiduciaires et de système de suivi-évaluation. Plus de 500 techniciens ont été formés sur des aspects du recensement général de l'agriculture. Sur l'accès aux marchés des produits agroalimentaires et de terroir, 2 consortiums ont été développés, 60 opérateurs ont été diagnostiqués et 32 accompagnés et 40 formateurs formés sur les bonnes pratiques agricoles en matière de cactus.

Plusieurs autres interventions ont concerné des filières agricoles ciblées telles que la compétitivité de la chaîne de valeur du romarin à travers l'accompagnement de 17 coopératives pour l'amélioration de leurs capacités de gestion et de gouvernance et l'appui 697 cueilleurs formés (77 femmes) pour l'amélioration des techniques de cueillette et de séchage. Des membres de coopératives mixtes et féminines ont été formés sur la valorisation des dattes de Figuig (pâtes, sirop, etc.) et des céréales dans le site d'Imilchil (couscous et spaghetti). Une assistance technique a également été fournie pour la labélisation de la variété locale des dattes « Assiane » à Figuig et pour la préparation des spécifications des produits du terroir (céréales, pommes, dattes, laine) à soumettre aux autorités compétentes pour la labellisation.

Enfin, 12 conventions de partenariat ont été établies avec les Organisations Professionnelles Agricoles dans les filières suivantes : Pommier (2), Noyer (1), Cerisier (1), Prunier (1), Amandier (1), Viandes rouges (2), Lait (1), Apiculture (2). Ces organismes agricoles ont également bénéficié de sessions de formation afin de mieux entreprendre le développement de leurs projets dans un esprit partenarial.

Une série d'études a été menée dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, notamment sur l'aquaculture marine et le recensement général de l'agriculture, en plus d'études socio-économiques et migratoires de deux bassins versants. Plus de 100 documents et rapports techniques ont été produits sur des thématiques concernant les forêts, et plus de 50 documents techniques sur la dégradation et les bonnes pratiques de gestion durable des terres.



Plusieurs actions dans le cadre de l'intégration de la dimension genre ont été menées notamment à travers des conventions de partenariat sensibles au genre et à la dimension environnementale, et la gendérisation des statistiques agricoles. Des coopératives féminines ont également été formées sur la valorisation des produits du terroir, la cueillette et les techniques de gestion.

Un travail d'intégration des aspects environnementaux dans les statistiques agricoles a été mené dans le cadre de ce groupe de Résultats, en plus d'une évaluation des plans d'aménagement aquacoles pour les régions de la Méditerranée, d'Agadir et de Dakhla. Des plans de mise à niveau ont également concerné le Laboratoire de Conservation de la qualité des Eaux et des Sols, des Observatoires de l'Environnement et des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole.



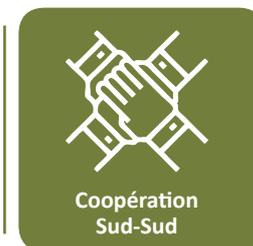
Dans le domaine de l'alimentation en eau potable rurale et de l'assainissement, les prix d'ouvrage ont été définis et standardisés et un plan d'hygiène et sécurité (PHS) a été mis en place dans les chantiers des travaux d'assainissement.

Un projet de code juridique de l'aquaculture initié par l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) a été examiné dans la perspective de sa contribution au développement d'une aquaculture marine moderne, durable et compétitive.

Un cadre réglementaire de production et de distribution des semences des variétés locales a été élaboré, en plus de la construction de 8 unités de valorisation dans les filières des olives et des pommes. Aussi, une étude de cartographie de la vulnérabilité des petits agriculteurs aux changements climatiques a été conduite.

En partenariat avec la Maison Familiale Rurale dans la zone de Taza, 18 jeunes qui avaient abandonné les bancs de l'école ont été formés et accompagnés dans la création de leur propres petites entreprises.

Une visite d'une délégation de sub-sahariens du Burundi, Mali et Niger a été organisée à l'ONDH dans le cadre du renforcement des capacités en matière d'évaluation des politiques publiques. L'organisation de la semaine Marocaine de l'évaluation sur le thème : « L'évaluation, un moteur de transformation des politiques de développement » a également permis de réunir plusieurs experts d'Afrique et d'ailleurs.



	Etat financier 2017 (US\$)			Sources de financements	
	Budget 2017	Dépenses 2017	Taux de décaissement (%)	Ressources propres	Ressources mobilisées
DEVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF, INTEGRE ET DURABLE					
<b>Produit 6.1</b>	1 050 000	280 319	26,70		Coopération Suisse
<b>Produit 6.2</b>	800 000	160 000	20,00		Gouvernement du Maroc; Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale; Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF); Prêt FIDA; Prêt FIDA/GEF/ASAP
<b>Produit 6.3</b>	835 000	360 499	43,17	AIEA	Gouvernement du Maroc; Coopération Suisse; Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF); Prêt FIDA; Prêt FIDA/GEF/ASAP
<b>Produit 6.4</b>	580 000	756 292	130,40		Gouvernement du Maroc, Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF), Prêt FIDA, Prêt FIDA/GEF/ASAP
<b>Produit 6.5</b>	2 550 000	1 688 360	68,21		Gouvernement du Maroc; Administrations locales (DRA + INDH); Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF); Prêt/Don FIDA; Prêt FIDA/GEF/ASAP
<b>Total</b>	<b>5 815 000</b>	<b>3 245 470</b>	<b>55,81</b>		

## Contribution du résultat à l'atteinte des ODD : 9 ODD -> 24 cibles



**5.1** Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles  
**5.5** Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique



**6.1** D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable  
**6.2** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable



**8.3** Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.



**9.3** Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés  
**9.b** Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises



**12.2** D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles  
**12.4** D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement  
**12.8** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature  
**12.a** Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables



**13.1** Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat  
**13.2** Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales  
**13.3** Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide



**14.2** D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans



**15.1** D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux  
**15.2** D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial  
**15.3** D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols  
**15.4** D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable  
**15.5** Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction  
**15.9** D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité



**16.6** Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux  
**16.7** Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions  
**16.b** Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

## **Interventions conjointes**

Certaines actions inscrites dans le cadre de l'UNDAF sont menées à titre individuel par les Fonds, Agences, Programmes et Entités du SNUD; d'autres sont menées dans le cadre de programmes conjoints rassemblant plusieurs agences dans un souci de synergie et de complémentarité.

### **Programme d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) (2017-2021)**

- Partenaire : Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration
- Coordonné par l'OIM avec la participation de : OIT, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR
- Budget 2017-2021 : US\$ 14 076 250
- Ressources mobilisées en 2017 : US\$ 3 828 369

Le programme conjoint vise à appuyer le ministère et les autres partenaires publiques et privés dans la mise en œuvre de la SNIA. Il s'agit de mobiliser les différents acteurs autour d'une vision de la migration mettant l'accent sur ses impacts positifs sur le développement du pays ainsi que de favoriser la coopération pour assurer une approche globale et inclusive de la question migratoire au Maroc. Les interventions prévues dans le cadre de ce programme conjoint répondent à six axes prioritaires : éducation, assistance aux migrant(e)s et réfugié(e)s vulnérables, insertion professionnelle et emploi, lutte contre la traite, coopération Sud-Sud, gouvernance et communication. Depuis la signature du programme, près de 4 millions de dollars ont été mobilisés sur les 14 millions de dollars prévus au lancement du programme. Un travail de mobilisation de ressources est en cours auprès de divers bailleurs pour la mobilisation du budget nécessaire à la mise en œuvre du programme.

Durant cette première année de mise en œuvre, plusieurs séances de formation et deux visites d'étude ont été menées au profit des points focaux de la SNIA dans les différentes institutions. En parallèle de ces efforts continus de renforcement de capacités, l'OIM, l'UNHCR et le PNUD ont conjointement appuyé l'Entraide Nationale dans l'élaboration du projet IDMAJE visant l'inclusion sociale à travers l'insertion professionnelle des migrant(e)s et des réfugié(e)s les plus vulnérables.

### **Programme conjoint en appui à l'évaluation des politiques publiques en faveur d'un développement humain équitable (2017-2021)**

- Partenaire : Observatoire National du Développement Humain (ONDH)
- Coordonné par le PNUD avec la participation de : OMS, ONU Femmes, UNFPA, UNICEF, UNODC
- Budget 2017-2021 : US\$ 4 015 000
- Dépenses 2017 : US\$ 407 641 sur un budget planifié de US\$ 477 130

Ce programme conjoint est un prolongement de l'appui des Nations unies à l'ONDH dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, entamé lors du précédent cycle de l'UNDAF 2012-2016. Signé en mars 2017, le programme conjoint a pour objectif d'améliorer l'impact des politiques publiques en matière de développement humain en améliorant le ciblage des populations les plus vulnérables, tout en veillant à l'intégration de la dimension genre. Il s'agit aussi d'ancrer au niveau national l'évaluation des politiques publiques ayant trait au développement humain. Le lancement effectif du programme s'est fait le 1<sup>er</sup> avril 2017, sur une période de cinq années, avec un budget total de 4.015.000 dollars.

Durant cette première année d'exécution, plusieurs études et évaluations de programmes et de politiques ont été menées afin de suivre et d'informer la situation du développement humain au Maroc. Il s'agit entre autres de l'évaluation du Ramed, de la couverture médicale, des disparités territoriales et de la pauvreté multidimensionnelle. Les compétences institutionnelles de l'ONDH ont été renforcées en matière de mesure du développement et d'analyse longitudinale, d'évaluation d'impact des politiques publiques et de planification stratégique. La coopération Sud-Sud a également été renforcée à travers l'organisation de visites au profit de délégations du Mali, du Niger et du Burundi.

### Programme conjoint pour l'harmonisation et l'évaluation des politiques publiques (Phase II) (2017-2021)

- Partenaire : Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance (MAGG)
- Coordonné par le PNUD avec la participation de : OMS, ONU Femmes, UNFPA, UNICEF
- Budget 2017-2021 : US\$ 1 530 000
- Dépenses 2017 : US\$ 37 125,86

L'accord de partenariat portant sur la 2<sup>ème</sup> phase du programme conjoint d'harmonisation et d'évaluation des politiques publiques a été signé en octobre 2017. S'alignant sur les priorités nationales, cette deuxième phase de coopération s'articule autour de trois objectifs : mettre en place des dispositifs institutionnels de coordination et d'évaluation des politiques publiques, appuyer la convergence des politiques publiques dans les domaines prioritaires, notamment la protection sociale et les déterminants sociaux de la santé et accompagner le suivi et l'évaluation des politiques publiques pour une meilleure convergence et performance de l'action publique. Le projet s'étalera sur une période de cinq ans et nécessitera un budget global de 1,53 millions de dollars, qui sera pourvu conjointement par le gouvernement et les agences des Nations unies signataires de cet accord.



Formation des jeunes dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition du Youth Leadership Programme (YLP). ©PNUD

Depuis sa signature, le programme conjoint a permis l'organisation d'une formation au profit de 60 cadres sur la planification axée sur la GAR, la production d'un guide et d'un glossaire de l'évaluation ainsi que d'une étude d'analyse Genre des textes juridiques et réglementaires relatifs aux instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées.

#### Plan conjoint d'appui à la riposte nationale au sida (2017-2021)

- Partenaire : Ministère de la Santé (Programme National de Lutte contre le sida), secteurs gouvernementaux et Organisations de la société civile
- Coordonné par ONUSIDA avec la participation de : OIM, OMS, ONU Femmes, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNCHR, UNICEF, UNODC
- Budget 2017-2021 : US\$ 1 250 000
- Dépenses 2017 : US\$ 320 748 dépensés ou engagés (90% du budget prévu)

Ce plan conjoint vient en appui à la réalisation des objectifs du Plan Stratégique National de lutte contre le sida (PSN) 2017-2021 et s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations de la stratégie de l'ONUSIDA visant l'accélération de la riposte pour atteindre les objectifs mondiaux : 90 90 90, la réduction de 75% des nouvelles infections et « zéro discrimination ». Il s'agit du 4<sup>ème</sup> plan conjoint en lien avec les cycles de planification nationale qui a pour objectifs de renforcer l'accès aux services complets de prévention du VIH, au dépistage et aux traitements antirétroviraux, de s'inscrire dans le cadre d'une régionalisation avancée, de renforcer la gouvernance sensible au genre et fondée sur les droits humains et enfin de mobiliser des ressources techniques et financières pour ces objectifs.

En 2017, les activités coordonnées par l'équipe conjointe dans le cadre de ce plan conjoint ont permis en particulier d'opérationnaliser la prévention combinée pour les populations clés et vulnérables et d'élaborer une feuille de route nationale pour l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant en 2020. Le programme a également permis la création d'un site web et d'une application mobile pour renforcer l'accès des jeunes à l'information sur la santé sexuelle et reproductive et le VIH/sida. Des activités de formation en matière de prévention du VIH ont été menées au profit des cadres et intervenants en milieu carcéral en plus d'actions de prévention à destination des migrant(e)s et réfugié(e)s.

#### Programme conjoint d'appui à la réalisation, le suivi et l'évaluation des ODD au Maroc (en cours d'élaboration)

- Partenaire : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI)
- Coordonné par le PNUD avec la participation des agences du SNUD
- Budget estimatif : US\$ 3 900 000

Dans le cadre de la consolidation des progrès réalisés par le Maroc dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et du développement humain, le SNUD a développé un programme conjoint de coordination des efforts nationaux convergeant à la réalisation, le suivi, le reporting et l'évaluation des ODD. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appui au Maroc dans la mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030 et se positionne comme cadre fédérateur en réponse aux six lignes d'actions adoptées par les acteurs nationaux et régionaux dans le rapport présenté par le Royaume du Maroc au Forum Politique de Haut Niveau de l'ECOSOC en 2016. Cette initiative conjointe s'articule autour de trois piliers stratégiques : l'appropriation des ODD par les acteurs nationaux et territoriaux à travers la communication et le plaidoyer; la mise en cohérence de la réalisation des ODD avec les priorités nationales, la mise en œuvre d'un système de statistique fonctionnel pour le suivi, le reporting et l'évaluation des ODD.

# ***Illustrations de la contribution de certains Fonds, Agences, Programmes et Entités à l'atteinte des Résultats***

## ***Fonds des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)***

La FAO a démarré en 2017 un projet d'appui technique au Gouvernement du Maroc en matière d'aquaculture qui vise notamment l'élaboration d'une stratégie pour un développement durable de l'aquaculture au Maroc qui verra le jour en 2018. La FAO a mobilisé ses expertises et a contribué à renforcer les capacités nationales en matière de technologies aquacoles, pisciculture, algoculture, conchyliculture, mais également sur l'impact environnemental affectant l'aquaculture, sa gestion intégrée, son économie et liens avec le marché, ainsi que ses aspects juridiques et réglementaires. La FAO a également mené une évaluation des Plans d'aménagement aquacoles pour les régions de la Méditerranée, d'Agadir et de Dakhla et a examiné le projet de code juridique de l'aquaculture initié par l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture dans la perspective de sa contribution au développement d'une aquaculture marine moderne, durable et compétitive.

Les zones oasiennes et de l'arganier représentent une priorité nationale majeure pour le Maroc et constituent un système clé de l'initiative Sites Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) de la FAO. En 2017, le projet SIPAM a focalisé ses efforts sur le renforcement des capacités des acteurs oasiens en matière de bonnes pratiques agricoles, nettoyage et pollinisation du palmier dattier, compostage, agriculture biologique, utilisation économique des eaux d'irrigation, réhabilitation et gestion des « khetaras » et des « seguias », rotation culturale, irrigation goutte à goutte du palmier dattier, sélection végétale participative, utilisation économique des eaux de l'irrigation et ajustements hydro-agricoles. Les membres de coopératives mixtes et féminines ont acquis de nouvelles connaissances sur la valorisation et labélisation des produits du terroir. De plus, la FAO a contribué à la génération d'évidences à travers l'élaboration d'une étude sur la chaîne de valeurs des dattes et d'un cadre réglementaire de production et de distribution des semences des variétés locales. Un projet SIPAM sur la conservation de la biodiversité et l'atténuation de la dégradation des terres par une gestion adaptable des systèmes du patrimoine agricole est en cours de réalisation au niveau de cinq systèmes oasiens marocains.

## ***Organisation Mondiale de la Santé (OMS)***

L'OMS a appuyé en 2017 l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs stratégies et plans d'actions, notamment la stratégie nationale d'élimination des décès évitables des mères et des nouveaux nés ; la stratégie nationale de prévention et de contrôle des hépatites virales ; le plan national pour la promotion de la santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes ; le plan d'action pour le renforcement des activités de prise en charge de l'autisme ; le plan d'action de réduction de sel, de sucre et de gras ; le plan de modernisation et d'organisation de la chaîne de froid dans le cadre du programme national d'immunisation et capacitation des professionnels de la santé dans le domaine ; en plus de l'appui à la mise en œuvre de la réforme des soins de santé primaires (développement de la médecine de famille, renforcement communautaire, renforcement de capacités des professionnels des soins de santé primaires).

L'élaboration d'enquêtes et de guides a également été appuyée. Il s'agit en l'occurrence du guide des soins palliatifs et d'accompagnement psychosocial pour les personnes atteintes de cancer ; des guides de bonnes pratiques relatives aux conseils et soins à domicile des personnes en situation de handicap, mental neurosensoriel et moteur destinés aux professionnels de santé et aux associations ; de l'enquête nationale population et santé de famille 2016-2017 et de la revue systémique de l'impact épidémiologique du tabagisme au Maroc.

## Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

En matière de mobilisation des fonds, l'ONUSIDA a appuyé la préparation de la demande de subvention pour le VIH/sida dans le cadre du nouveau cycle de financement du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (2018-2020). Cette subvention, qui a été accordée pour un montant de près de 12 millions d'euros, vient en appui au nouveau Plan Stratégique National de lutte contre le sida, et particulièrement aux programmes de prévention à destination des populations clés.

L'ONUSIDA a également axé ses interventions sur l'introduction des innovations dans le paquet de services de prévention combinée du VIH, à travers un soutien à l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS) pour la préparation et la mise en œuvre d'un programme pilote de Prophylaxie préexposition au VIH (PrEP) dans trois villes à forte prévalence. Ce programme vise à étudier la faisabilité de la PrEP au Maroc et les modalités de son extension future aux autres sites.



© UNESCO - Célébration de la journée mondiale de l'eau

Deux études bio-comportementales ont été menées auprès des populations clés dans plusieurs villes et une cartographie a été conduite à Casablanca, permettant ainsi de disposer d'informations stratégiques pour orienter les programmes de prévention. Dans le même sillage, la mise en place du Code Unique d'Identification a permis de s'informer sur les services fournis à 70 000 membres des populations clés en assurant l'anonymat et la confidentialité des informations. L'étude " stigma index", réalisée avec l'ALCS, a quant à elle permis de relever les situations de stigmatisation et de discrimination des personnes vivant avec le VIH notamment en milieu de soins et d'identifier les mesures à prendre.

## *Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)*

Le programme « Appui à la mise en œuvre de la stratégie de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion » était l'un des programmes phares du PNUD en 2017 et a permis d'atteindre son double objectif en matière de réinsertion professionnelle des détenus et de promotion de la tolérance dans les 7 prisons pilotes concernées : Agadir, Fès (hommes et femmes), Safi, Kénitra, Salé et Meknès (hommes et femmes). Le programme repose sur une approche innovante au niveau mondial d'éducation par les pairs, développée et mise en œuvre en partenariat avec la Rabita Mohammadia des Oulémas. Cette approche consiste principalement en la déconstruction du discours radical et la production d'un discours alternatif en adoptant un langage simple et un débat libre. Ainsi, 220 éducateurs pairs ont été sensibilisés afin de véhiculer un discours de tolérance auprès de 22 000 détenus en 2017.

Le projet a permis la mise en place de 6 unités de production au niveau de 4 prisons et leur équipement en matières premières pour les métiers de menuiserie, maroquinerie, tissage de tapis, couture traditionnelle, tapisserie et poterie céramique. Cela permettra à environ 400 hommes et 100 femmes par an non seulement de travailler mais aussi d'acquérir une formation qualifiante, véritable enjeu d'une réinsertion durable et réussie.

Par ailleurs, le projet a été présenté lors d'un side-event de l'Assemblée Générale des Nations unies « South-South and Triangular Cooperation in support of the 2030 Agenda for Sustainable Development » et où l'approche de l'éducation par les pairs a retenu l'attention et l'intérêt de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Europe.

## *Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA)*

Dans le cadre de l'appui à la régionalisation avancée, UNFPA a conclu un partenariat tripartite l'associant au HCP et au Conseil de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dans l'objectif de mettre en place une base de données au niveau de la région. Celle-ci devrait permettre d'élaborer le plan de développement de la région sur la base d'évidences représentatives et fiables et d'assurer la réalisation de bons diagnostics au niveau de la région. Dans le cadre de ce partenariat, deux ateliers de sensibilisation ont été organisés à Tanger sur les ODD et le Dividende Démographique avec une forte participation des acteurs locaux et des cadres du HCP. La région Tanger-Tétouan-Al Houceima a été choisie comme région pilote dans la perspective d'une extension progressive à d'autres régions du Royaume.

Sur un autre volet, UNFPA a accompagné le gouvernement marocain dans la mise en place du Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en Santé Reproductive, communément dénommé au niveau international: MISPRH (Minimum Initial Service Package for Reproductive Health in Emergencies). Il s'agit d'accompagner et d'appuyer les structures concernées dans la planification et la préparation aux situations de crises en mettant à leur disposition des outils de référence pour pouvoir élaborer des plans d'action d'urgence complets intégrant des actions de santé reproductive dédiées aux jeunes filles et aux femmes selon les standards internationaux.

En effet, en cas de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire, les jeunes filles et les femmes sont exposées aux complications de grossesses, aux violences sexuelles, aux grossesses non désirées, aux avortements à risque, à la propagation des infections sexuellement transmissibles dont le VIH et même aux décès. Une bonne préparation en amont permet une meilleure maîtrise de la situation une fois déclarée. C'est dans cette optique que l'UNFPA a appuyé le ministère de la Santé dans l'organisation d'un atelier de sensibilisation et de plaidoyer pour intégrer la composante de la santé reproductive dans les plans d'urgence. Ainsi, tous les départements impliqués notamment le ministère de l'Intérieur, l'Inspection des Services de Santé des Forces Armées Royales, la Direction Générale de la Protection Civile et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité ont été associés à cette activité.

En 2017, UNHCR a accompagné et formé 160 cadres de l'Entraide Nationale pour le référencement des réfugié(e)s aux différents services de l'institution, notamment la formation professionnelle et la protection des femmes et des enfants en situation de vulnérabilité.

L'agence a également accompagné 115 réfugié(e)s dans le montage d'activités génératrices de revenus dans des domaines variés comme la restauration, la production audiovisuelle et la formation en soutien scolaire. Grâce à l'amendement de la loi sur les coopératives donnant l'accès aux réfugié(e)s et migrant(e)s régularisé(e)s de bénéficiaire de cette forme économique, trois coopératives composées de 28 réfugié(e)s ont été créées et enregistrées légalement. Un total de 70 réfugié(e)s a pu monter des activités génératrices de revenus et 45 réfugié(e)s ont été placé(e)s dans des emplois salariés comme professeur de langue, chargé de clientèle dans un centre d'appel, agent commercial, mécanicien, comptable etc.

# Thématiques transversales

## **Groupe Thématique « Changement Climatique »**

*Coordonné par l'UNESCO*

Le groupe thématique « Changement Climatique » a été mis en place en 2017 sous la coordination de l'UNESCO et a tenu sa première réunion en juillet de cette année avec la participation de bailleurs et de partenaires nationaux. Le groupe s'est fixé pour objectifs d'identifier des solutions innovantes sur l'articulation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'agenda climat, développer des initiatives harmonisées et conjointes en matière de CC, contribuer au plaidoyer et à la levée de fonds coordonnés en vue de la mise en œuvre de l'accord de Paris et identifier des possibilités de coopération Sud-Sud-Nord. Conformément à ses termes de référence, les partenaires, bailleurs et donateurs seront ponctuellement impliqués dans les travaux du groupe.

## **Groupe Thématique « Culture & développement »**

*Coordonné par l'UNESCO*

Le groupe thématique « Culture et développement » n'a pas organisé d'activités en 2017. Pour l'UNESCO, l'année 2017 a été consacrée à la mise en place du suivi du rôle de la culture dans le Nouveau programme pour les Villes, adopté à Habitat III (octobre 2016) et à la diffusion de son Rapport mondial sur la culture et le développement urbain durable (présenté à Habitat III également). Plusieurs réunions de suivi ont été organisées par l'Organisation au cours de la même année pour la définition des indicateurs et la programmation des activités. C'est ainsi qu'il a été décidé, par exemple, d'organiser deux conférences internationales en 2018 et 2019, la première s'intéressant au thème « Patrimoine et petits établissements humains » et la seconde à celui du « Patrimoine et métropole ».

L'UNESCO a également jugé pertinent d'attendre la publication du Rapport mondial 2018 de la Convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles, en décembre 2017. Ce rapport, intitulé « Re/penser les politiques culturelles » est un élément essentiel de la réflexion sur le rôle de la culture dans le développement, en relation avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'atteinte des ODD. De plus, les changements survenus au sein du gouvernement en 2017 ont eu une incidence sur la structure et le fonctionnement du ministère de la Culture, co-président du groupe thématique, et n'ont pas été favorables à l'organisation d'activités.

## **Groupe Thématique « Genre »**

*Coordonné par ONU FEMMES*

Les temps forts et moments privilégiés par les membres du Groupe Thématique Genre (GTG) ont d'abord été les séances de présentations thématiques liées à l'actualité politique et animées par les partenaires nationaux (analyse du contenu de la loi relative à la traite des personnes par le ministère de la Justice, des dispositions de la régionalisation avancée par la Direction générale des collectivités locales, du rapport de l'Examen Périodique Universel du Maroc et du plaidoyer de la société civile).

En termes de réalisations, le GTG a atteint plusieurs résultats phares. Tout d'abord par le renforcement de capacités de 33 points focaux genre du SNUD sur l'intégration du genre dans les programmes de développement et le reporting conjoint. Cette formation a non seulement amélioré les connaissances et maîtrise des outils de reporting genre au sein du SNUD, mais a aussi renforcé l'appropriation par les points focaux genre de leur mandat. Fort de cette équipe inter-agences renforcée, le plaidoyer a pu être porté devant la UNCT et son accord de principe obtenu pour réaliser en 2018, une fois les nouvelles lignes directrices finalisées, l'exercice du Gender Score Card. Parallèlement, le groupe de travail dédié à l'appui au ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement dans l'identification des ODD dans ses interventions a poursuivi son travail.

---

<sup>6</sup> Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable.



Lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes et aux filles au Maroc ©ONU Femmes

Enfin, la commémoration de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, qui marque le lancement de la campagne des Nations unies des 16 jours d'activisme, a été l'occasion de faire preuve de l'unité du SNUD au Maroc sur la thématique de la promotion des droits des femmes en réunissant les points focaux genre et d'autres collègues du SNUD autour d'un lâcher de ballons en présence de la Ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement social.

## **Groupe Thématique « Migration »**

*Coordonné par l'OIM*

Le groupe thématique a mené tout au long de l'année un travail de concertation technique et opérationnelle dans le cadre du Programme Conjoint des Nations unies en appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA). De plus, un travail de mapping a été mené pour regrouper les initiatives des agences des Nations unies en matière de migration, notamment celles mises en œuvre dans le cadre de la SNIA et permettant de capitaliser et mieux communiquer autour de la contribution des agences du SNUD à la SNIA.

Le groupe a également organisé des réunions thématiques, dont deux avec les acteurs de la société civile, dans le domaine de la santé, de la traite et de l'accès à l'éducation et aux services de base destinés aux enfants migrants. Des sous-groupes thématiques ont été créés, notamment sur la traite et les enfants migrants, dans la perspective d'améliorer la coordination et la communication quotidienne entre les agences. Certaines agences ont ainsi développé des propositions de projets, tels que :

- L'OIM, l'UNHCR et l'UNESCO sur l'employabilité et l'intégration socioéconomique des migrants et des réfugiés au Maroc (proposition soumise au bailleur)
- L'OIM, l'UNHCR et l'UNICEF sur la protection et l'intégration des jeunes migrants (à soumettre au Trust Fund for Human Security en 2018).

## Groupe Thématique « VIH/sida »

Coordonné par ONUSIDA



©ONUSIDA

L'équipe conjointe sida a élaboré et coordonné la mise en œuvre du plan de travail de l'année 2017 qui constitue la première année de mise en œuvre du plan conjoint d'appui des Nations unies à la riposte nationale au sida (PCNU) 2017-2021. Cinq réunions des points focaux VIH des différentes agences des Nations unies impliquées (OMS, UNFPA, UNICEF, UNHCR, ONUFEMMES, UNESCO, PNUD, ONUDC, OIM) ont été tenues sous la présidence de l'ONUSIDA. Des bilans semestriels et annuels des réalisations et résultats programmatiques et financiers ont été réalisés ainsi que le reporting sur la plateforme conjointe « Joint monitoring system ». Les activités mises en œuvre ont concerné les programmes de prévention du VIH auprès des jeunes et des populations clés, l'accès au dépistage et au traitement des personnes vivant avec le VIH, le renforcement de la gouvernance sensible au genre et aux droits humains et la mobilisation des ressources.

# Résultats des groupes de travail inter-agences

## ***Groupe de travail « suivi-évaluation »***

En 2017, le Groupe de travail suivi-évaluation (GTSE) a poursuivi ses activités d'appui technique et de renforcement des capacités pour assurer la planification et le suivi de l'UNDAF sur la base des principes de la gestion axée sur les résultats.

Le premier trimestre de 2017 était particulièrement crucial pour le lancement de la mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2021. A ce propos, le GTSE a joué un rôle central dans l'appui aux groupes de Résultats pour élaborer leurs plans de travail conjoints (JWP) 2017-2018 en ligne avec l'UNDAF et établir une déclinaison exhaustive des cibles des indicateurs des produits par année et par agence responsable. Le GTSE a ainsi tenu 3 réunions élargies et plusieurs réunions ad-hoc de la taskforce pour l'accompagnement et l'appui rapproché des groupes de Résultats dans le processus de planning et de la revue annuelle.

Par ailleurs, en 2017 les capacités des membres du GTSE ont été renforcées à travers une session de formation sur « la programmation sensible au genre et le reporting conjoint (UN SWAP) » organisée par ONU Femmes.

L'année 2017 était également marquée par la décision de la UNCT de rejoindre les 19 pays pilotant la plateforme UN Info pour la planification et le suivi de l'UNDAF en lien avec les ODD. Cette décision a été prise sur la base d'une recommandation du GTSE suite à un examen de la faisabilité et de l'utilité de cette plateforme dans le contexte du pays.

En matière de coopération Sud-Sud, le GTSE a reçu une délégation interministérielle Burundaise représentant le Groupe Technique de Suivi (GTS) en visite au Maroc dans le cadre d'un échange Sud-Sud organisé par l'UNICEF. A travers cette visite, les membres du GTS se sont imprégnés de l'expérience marocaine en matière de gouvernance et de suivi-évaluation de l'UNDAF.

## ***Groupe de travail « Opérations »***

Un travail de plaidoyer a été mené par le groupe afin de mettre en place la stratégie relative aux activités opérationnelles « Business Operations Strategy (BOS) » au niveau des agences du SNUD. La BOS est une stratégie qui permet de mettre en commun des services avec pour objectif d'améliorer leur qualité et de réduire les coûts. La UNCT a approuvé la mise en place de la BOS dont le processus débutera graduellement en 2018.

Dans le cadre de l'Approche harmonisée des transferts en espèces (HACT), une macro-évaluation a été réalisée pour le compte des agences participantes : PNUD, UNFPA et UNICEF.

Enfin, trois contrats de longue durée (LTA) ont été mis en place pour l'ensemble du SNUD par le groupe de travail pour des services dans le domaine de la sécurité, des voyages et de la location de voitures et véhicules. Un travail d'actualisation a également été entrepris dans le domaine des technologies de l'information et de la communication avec la mise à jour du répertoire téléphonique des agences et des listes communes des fournisseurs ainsi que l'estimation des coûts de la connectivité.

## Groupe de travail « Communication »

L'année 2017 a marqué la première année de mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication 2017-2021. La stratégie repose sur quatre principaux axes qui accompagnent la mise en œuvre de l'UNDAF. Il s'agit de renforcer l'appropriation de l'action des Nations unies au Maroc, de mieux expliquer les Nations unies au grand public, de promouvoir les ODD et de communiquer autour de l'UNDAF et de ses résultats. Afin d'accompagner la nouvelle stratégie, le groupe a revu le logo du SNUD et a développé une charte graphique pour son utilisation. Le groupe a également appuyé l'organisation de la cérémonie de signature de l'actuel cycle de l'UNDAF en assurant le volet communication notamment en produisant des fiches de présentation pour chacun des six Résultats attendus de l'UNDAF et en assurant la visibilité de l'évènement au niveau des médias et des réseaux sociaux.

Par ailleurs, le groupe a apporté un appui à la course pour la paix organisée par le Cercle Diplomatique de Bienfaisance à l'occasion de la journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Le groupe a ainsi appuyé l'équipe organisatrice sur certains aspects de la communication liés à l'évènement et a mis à leur disposition des outils de promotion des ODD. La journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin, a quant à elle été marquée par une action de nettoyage au niveau de la plage de Rabat organisée par le CINU et l'association du personnel des Nations unies et qui s'est inscrite dans le cadre des activités programmées à l'occasion de la conférence des océans. Plusieurs briefings ont également été organisés pour les médias autour de diverses thématiques d'actualité en lien avec le travail du SNUD dans le pays.

Enfin, la présence du SNUD sur le web a été renforcée à travers la réorganisation et l'actualisation des différentes rubriques du site web des Nations unies ainsi que le lancement du compte Twitter ONU Maroc.



Action de nettoyage à la plage de Rabat dans le cadre de la conférence mondiale sur les océans ©CINU

# Mobilisation de Ressources

## Ressources mobilisées par Résultat attendu (à fin 2017)

Gouvernance démocratique et régionalisation avancée		Ressources 2017-2021		
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
		742 481	19 333 254	20 075 734
Produit 1.1	UNICEF	70 574		70 574
	PNUD	9 782	46 939	56 721
	ONUFEMMES		276 300	276 300
	OIM		50 000	50 000
	UNOPS		2 759 547	2 759 547
	ONUSIDA		6 832	6 832
	<b>Total Produit 1.1</b>	<b>80 356</b>	<b>3 139 618</b>	<b>3 219 974</b>
Produit 1.2	UNESCO	100 000		100 000
	CEA	15 000		15 000
	PNUD	1 648	2 750 745	2 752 393
	ONUFEMMES		216 000	216 000
	UNOPS		2 759 547	2 759 547
	ONUSIDA	3 379		3 379
<b>Total Produit 1.2</b>	<b>120 027</b>	<b>5 726 292</b>	<b>5 846 319</b>	
Produit 1.3	PNUD	13 974	952 641	966 615
	UNICEF		2 820 940	2 820 940
	ONUDC		285 800	285 800
	<b>Total Produit 1.3</b>	<b>13 974</b>	<b>4 059 381</b>	<b>4 073 355</b>
Produit 1.4	UNESCO	120 000	270 000	390 000
	UNICEF	201 926	93 515	295 441
	BIT		62 000	62 000
	ONUFEMMES	206 198	471 000	677 198
	UNOPS		2 759 547	2 759 547
	OIM		2 751 900	2 751 900
<b>Total Produit 1.4</b>	<b>528 124</b>	<b>6 407 962</b>	<b>6 936 086</b>	

Développement inclusif durable		Ressources 2017-2021		
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
		671 089	9 018 485	9 689 574
Produit 2.1	UNESCO	10 000	600 000	610 000
	<b>Total Produit 2.1</b>	<b>10 000</b>	<b>600 000</b>	<b>610 000</b>
Produit 2.2	UNICEF		834 135	834 135
	PNUD	13 284	194 667	207 951
	CEA	25 000		25 000
	ONUDI	12 099	1 211 660	1 223 759
	<b>Total Produit 2.2</b>	<b>50 383</b>	<b>2 240 462</b>	<b>2 290 845</b>
Produit 2.3	UNESCO		150 000	150 000
	UNICEF	222 960	49 147	272 107
	PNUD	84 103	558 579	642 682
	FAO	125 000		125 000
	ONUDI		520 500	520 500
	ONUFEMMES		157 000	157 000
	<b>Total Produit 2.3</b>	<b>432 063</b>	<b>1 435 226</b>	<b>1 867 289</b>
Produit 2.4	PNUD	57 830	1 318 029	1 375 859
	UNICEF		92 593	92 593
	AIEA	21 156		21 156
	ONUDI		1 700 000	1 700 000
	<b>Total Produit 2.4</b>	<b>78 986</b>	<b>3 110 622</b>	<b>3 189 608</b>
Produit 2.5	ONUDI	25 613	149 698	175 311
	UNESCO	25 000	555 000	580 000
	<b>Total Produit 2.5</b>	<b>50 613</b>	<b>704 698</b>	<b>755 311</b>
Produit 2.6	UNESCO		50 000	50 000
	PNUD	7 524	877 478	885 002
	AIEA	41 520		41 520
	<b>Total Produit 2.6</b>	<b>49 044</b>	<b>927 478</b>	<b>976 522</b>

Santé		Ressources 2017-2021		
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
		1 706 891	1 795 340	3 502 231
Produit 3.1	UNICEF	52 643	666 165	718 807
	UNFPA	67 595		67 595
	OMS	72 200	40 000	112 200
	AIEA	96 960		96 960
	<i>Total Produit 3.1</i>	<i>289 398</i>	<i>706 165</i>	<i>995 562</i>
Produit 3.2	OMS	60 517	80 000	140 517
	ONUSIDA	137 930	116 335	254 265
	UNFPA	15 000		15 000
	ONUDC		283 300	283 300
	<i>Total Produit 3.2</i>	<i>213 447</i>	<i>479 635</i>	<i>693 082</i>
Produit 3.3	UNICEF	54 896	99 951	154 846
	OMS	388 810	35 857	424 667
	AIEA	86 160	78 322	164 482
	<i>Total Produit 3.3</i>	<i>529 866</i>	<i>214 130</i>	<i>743 995</i>
Produit 3.4	UNICEF	52 643	20 028	72 671
	OMS	50 000	40 000	90 000
	<i>Total Produit 3.4</i>	<i>102 643</i>	<i>60 028</i>	<i>162 671</i>
Produit 3.5	UNICEF	54 896	35 000	89 896
	OMS	179 000	40 000	219 000
	OIM		5 000	5 000
	<i>Total Produit 3.5</i>	<i>233 896</i>	<i>80 000</i>	<i>313 896</i>
Produit 3.6	UNICEF	52 643		52 643
	OMS	285 000	209 000	494 000
	OIM		46 382	46 382
	<i>Total Produit 3.6</i>	<i>337 643</i>	<i>255 382</i>	<i>593 025</i>

Education		Ressources 2017-2021		
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
		741 468	9 708 766	10 450 234
Produit 4.1	UNICEF		289 609	289 609
	<i>Total Produit 4.1</i>	<i>0</i>	<i>289 609</i>	<i>289 609</i>
Produit 4.2	UNESCO	20 000	130 000	150 000
	ONUDI		400 270	400 270
	UNICEF	86 434	1 747 621	1 834 055
	OIM		4 000 000	4 000 000
	<i>Total Produit 4.2</i>	<i>106 434</i>	<i>6 277 891</i>	<i>6 384 325</i>
Produit 4.3	UNESCO	120 000	150 000	270 000
	UNICEF	188 490	415 025	603 515
	<i>Total Produit 4.3</i>	<i>308 490</i>	<i>565 025</i>	<i>873 515</i>
Produit 4.4	UNICEF	9 676	1 386 632	1 396 308
	UNESCO	50 000	900 000	950 000
	UNFPA	94 000		94 000
	<i>Total Produit 4.4</i>	<i>153 676</i>	<i>2 286 632</i>	<i>2 440 308</i>
Produit 4.5	UNICEF	86 434	289 609	376 043
	<i>Total Produit 4.5</i>	<i>86 434</i>	<i>289 609</i>	<i>376 043</i>
Produit 4.6	UNICEF	86 434		86 434
	<i>Total Produit 4.6</i>	<i>86 434</i>	<i>0</i>	<i>86 434</i>

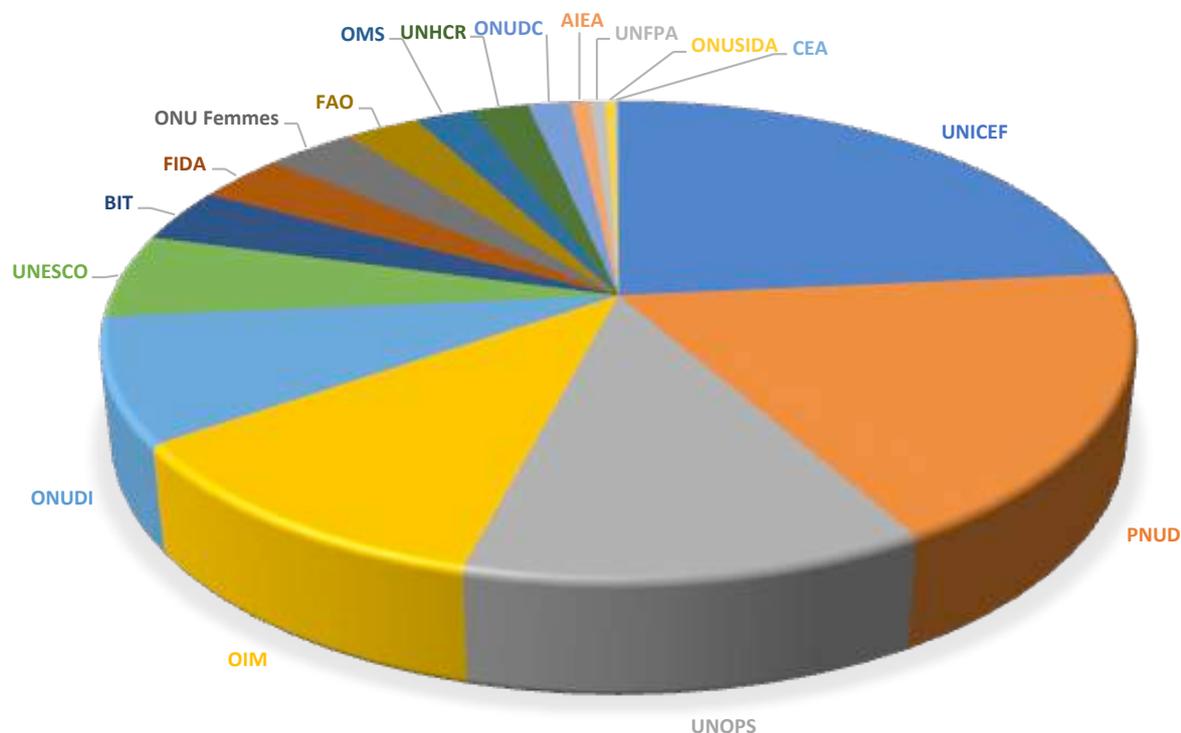
Inclusion économique et réduction des inégalités et des vulnérabilités		Ressources 2017-2021		
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
		1 771 750	16 521 423	18 293 173
Produit 5.1	ONUFEMMES	14 500	836 018	850 518
	UNFPA	43 150	136 500	179 650
	UNICEF	25 434		25 434
	<b>Total Produit 5.1</b>	<b>83 084</b>	<b>972 518</b>	<b>1 055 602</b>
Produit 5.2	UNICEF	174 218	2 204 983	2 379 201
	UNFPA	6 000		6 000
	UNHCR	663 000	400 000	1 063 000
	BIT	87 000		87 000
	ONUDC		500 000	500 000
	OIM		350 000	350 000
<b>Total Produit 5.2</b>	<b>930 218</b>	<b>3 454 983</b>	<b>4 385 201</b>	
Produit 5.3	UNICEF		48 461	48 461
	PNUD	99 690	270 834	370 524
	UNFPA	6 000		6 000
	CEA	25 000		25 000
<b>Total Produit 5.3</b>	<b>130 690</b>	<b>319 295</b>	<b>449 985</b>	
Produit 5.4	UNICEF	25 434	2 082 876	2 108 310
	PNUD	65 122	5 138 585	5 203 707
	UNFPA	17 202		17 202
	BIT	200 000	840 000	1 040 000
	ONUSIDA		7 272	7 272
<b>Total Produit 5.4</b>	<b>307 757</b>	<b>8 068 733</b>	<b>8 376 491</b>	
Produit 5.5	UNHCR	200 000	170 000	370 000
	ONUDI		656 507	656 507
	UNICEF		1 296 390	1 296 390
	BIT		1 290 310	1 290 310
	ONUFEMMES		54 000	54 000
	OIM	120 000	238 688	358 688
<b>Total Produit 5.5</b>	<b>320 000</b>	<b>3 705 895</b>	<b>4 025 895</b>	

Développement rural inclusif, intégré et durable		Ressources 2017-2021		
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
		185 000	5 630 000	5 815 000
Produit 6.1	FAO		1 050 000	1 050 000
	<b>Total Produit 6.1</b>	<b>0</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 050 000</b>
Produit 6.2	FIDA		100 000	100 000
	FAO		100 000	100 000
	UNESCO		600 000	600 000
<b>Total Produit 6.2</b>	<b>0</b>	<b>800 000</b>	<b>800 000</b>	
Produit 6.3	AIEA	185 000		185 000
	FIDA		500 000	500 000
	FAO		150 000	150 000
<b>Total Produit 6.3</b>	<b>185 000</b>	<b>650 000</b>	<b>835 000</b>	
Produit 6.4	FIDA		250 000	250 000
	FAO		330 000	330 000
<b>Total Produit 6.4</b>	<b>0</b>	<b>580 000</b>	<b>580 000</b>	
Produit 6.5	ONUDI		1 000 000	1 000 000
	FIDA		1 400 000	1 400 000
	FAO		150 000	150 000
<b>Total Produit 6.5</b>	<b>0</b>	<b>2 550 000</b>	<b>2 550 000</b>	

Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)	TOTAL
5 818 678	62 007 267	67 825 945

# Ressources mobilisées par Fonds, Agences, Programmes et Entités (à fin 2017)

## RÉPARTITION DES RESSOURCES MOBILISÉES PAR FONDS, AGENCES, PROGRAMMES ET ENTITÉS



AIEA		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 2	Produit 2.4	21 156	
	Produit 2.6	41 520	
Résultat 3	Produit 3.1	96 960	
	Produit 3.3	86 160	78 322
Résultat 6	Produit 6.3	185 000	
Total		430 796	78 322
Total des ressources 2017 -2021			509 118

BIT		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.4		62 000
Résultat 5	Produit 5.2	87 000	
	Produit 5.4	200 000	840 000
	Produit 5.5		1 290 310
Total		287 000	2 192 310
Total des ressources 2017 -2021			2 479 310

CEA		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.2	15 000	
Résultat 2	Produit 2.2	25 000	
Résultat 5	Produit 5.3	25 000	
	<b>Total</b>	<b>65 000</b>	
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>			<b>65 000</b>

FAO		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 2	Produit 2.3	125 000	
Résultat 6	Produit 6.1		1 050 000
	Produit 6.2		100 000
	Produit 6.3		150 000
	Produit 6.4		330 000
	Produit 6.5		150 000
	<b>Total</b>		<b>1 780 000</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>			<b>1 905 000</b>

FIDA		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 6	Produit 6.2		100 000
	Produit 6.3		500 000
	Produit 6.4		250 000
	Produit 6.5		1 400 000
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 250 000</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>			<b>2 250 000</b>

OIM		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.1		50 000
	Produit 1.4		2 751 900
Résultat 3	Produit 3.5		5 000
	Produit 3.6		46 382
Résultat 4	Produit 4.2		4 000 000
Résultat 5	Produit 5.2		350 000
	Produit 5.5	120 000	238 688
	<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>7 441 970</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>			<b>7 561 970</b>

OMS		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 3	Produit 3.1	72 200	40 000
	Produit 3.2	60 517	80 000
	Produit 3.3	388 810	35 857
	Produit 3.4	50 000	40 000
	Produit 3.5	179 000	40 000
	Produit 3.6	285 000	209 000
	<b>Total</b>	<b>1 035 527</b>	<b>444 857</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>			<b>1 480 384</b>

ONU DC		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.3		285 800
Résultat 3	Produit 3.2		283 300
Résultat 5	Produit 5.2		500 000
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 069 100</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>			<b>1 069 100</b>

ONUUDI		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 2	Produit 2.2	12 099	1 211 660
	Produit 2.3		520 500
	Produit 2.4		1 700 000
	Produit 2.5	25 613	149 698
Résultat 4	Produit 4.2		400 270
Résultat 5	Produit 5.5		656 507
Résultat 6	Produit 6.5		1 000 000
Total		37 712	5 638 635
Total des ressources 2017 -2021			5 676 347

ONUFEMMES		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.1		276 300
	Produit 1.2		216 000
	Produit 1.4	206 198	471 000
Résultat 2	Produit 2.3		157 000
Résultat 5	Produit 5.1	14 500	836 018
	Produit 5.5		54 000
Total		220 698	2 010 318
Total des ressources 2017 -2021			2 231 016

ONUSIDA		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.1		6 832
	Produit 1.2	3 379	
Résultat 3	Produit 3.2	137 930	116 335
Résultat 5	Produit 5.4		7 272
Total		141 309	130 439
Total des ressources 2017 -2021			271 748

PNUD		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.1	9 782	46 939
	Produit 1.2	1 648	2 750 745
	Produit 1.3	13 974	952 641
Résultat 2	Produit 2.2	13 284	194 667
	Produit 2.3	84 103	558 579
	Produit 2.4	57 830	1 318 029
	Produit 2.6	7 524	877 478
Résultat 5	Produit 5.3	99 690	270 834
	Produit 5.4	65 122	5 138 585
Total		352 957	12 108 497
Total des ressources 2017 -2021			12 461 454

UNESCO		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.2	100 000	
	Produit 1.4	120 000	270 000
Résultat 2	Produit 2.1	10 000	600 000
	Produit 2.3		150 000
	Produit 2.5	25 000	555 000
	Produit 2.6		50 000
Résultat 4	Produit 4.2	20 000	130 000
	Produit 4.3	120 000	150 000
	Produit 4.4	50 000	900 000
Résultat 6	Produit 6.2		600 000
Total		445 000	3 405 000
Total des ressources 2017 -2021			3 850 000

UNFPA		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 3	Produit 3.1	67 595	
	Produit 3.2	15 000	
Résultat 4	Produit 4.4	94 000	
Résultat 5	Produit 5.1	43 150	136 500
	Produit 5.2	6 000	
	Produit 5.3	6 000	
	Produit 5.4	17 202	
<b>Total</b>		<b>248 947</b>	<b>136 500</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>		<b>385 447</b>	

UNHCR		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 5	Produit 5.2	663 000	400 000
	Produit 5.5	200 000	170 000
<b>Total</b>		<b>863 000</b>	<b>570 000</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>		<b>1 433 000</b>	

UNICEF		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.1	70 574	
	Produit 1.3		2 820 940
	Produit 1.4	201 926	93 515
Résultat 2	Produit 2.2		834 135
	Produit 2.3	222 960	49 147
	Produit 2.4		92 593
Résultat 3	Produit 3.1	52 643	666 165
	Produit 3.3	54 896	99 951
	Produit 3.4	52 643	20 028
	Produit 3.5	54 896	35 000
	Produit 3.6	52 643	
Résultat 4	Produit 4.1		289 609
	Produit 4.2	86 434	1 747 621
	Produit 4.3	188 490	415 025
	Produit 4.4	9 676	1 386 632
	Produit 4.5	86 434	289 609
	Produit 4.6	86 434	
Résultat 5	Produit 5.1	25 434	
	Produit 5.2	174 218	2 204 983
	Produit 5.3		48 461
	Produit 5.4	25 434	2 082 876
	Produit 5.5		1 296 390
<b>Total</b>		<b>1 445 732</b>	<b>14 472 678</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>		<b>15 918 411</b>	

UNOPS		Ressources 2017-2021	
		Ressources propres (US\$)	Ressources mobilisées (US\$)
Résultat 1	Produit 1.1		2 759 547
	Produit 1.2		2 759 547
	Produit 1.4		2 759 547
<b>Total</b>			<b>8 278 641</b>
<b>Total des ressources 2017 -2021</b>		<b>8 278 641</b>	

## Enseignements tirés et perspectives

En cette première année de démarrage du cycle de l'UNDAF, des défis et contraintes ont été relevés par les groupes de Résultats dans la mise en œuvre des interventions programmées. Ces défis concernent principalement la lenteur du rythme d'exécution de certaines interventions qui nécessite davantage d'accompagnement technique et de renforcement de capacités à destination des partenaires d'exécution. Le renforcement de la coordination entre les différents acteurs est également nécessaire, notamment en matière d'accès à l'information et aux données et pour les thèmes transversaux entre secteurs. Parmi les pistes d'amélioration identifiées, il y a la création de compendiums de connaissances, la multiplication d'initiatives d'échange et de partage et la création de comités de pilotage multisectoriels.

La mise en œuvre de certaines actions se trouve confrontée à la difficulté d'identifier et mobiliser une expertise technique de qualité. L'une des pistes d'amélioration serait de développer des partenariats avec les universités et créer un roster d'experts nationaux et internationaux. La mise en œuvre des programmes souffre également de la lourdeur des procédures de gestion en plus des lenteurs administratives et institutionnelles. Les interventions nécessitent également une meilleure harmonisation et pilotage des actions programmées surtout au niveau régional, un meilleur ciblage et une priorisation des actions, une meilleure intégration de la gestion axée sur les résultats et un renforcement des capacités des responsables régionaux et locaux en lien avec les programmes de coopération.

Une mobilisation de fonds supplémentaires s'avère également nécessaire pour accompagner la mise en œuvre de certaines activités et nécessite le développement de stratégies pour la mobilisation des ressources et davantage d'efforts pour l'élargissement des partenariats dans un contexte de ralentissement économique.

Des opportunités de généralisation des expériences pilotes existent mais nécessitent un renforcement de la coordination locale/nationale, l'insertion des expériences pilotes au sein de stratégies nationales, l'inscription d'actions spécifiques de dissémination des résultats dès la planification des projets en plus d'un travail sur la modélisation des projets pilotes.



© UNICEF

## ***Partenaires de mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2021***

### **Partenaires gouvernementaux et institutionnels**

- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
- Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable
- Ministère de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
- Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement social
- Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
- Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Justice
- Ministère de la réforme de l'Administration et de la fonction publique
- Ministère de la Santé
- Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale
- Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle
- Ministère délégué auprès du Chef de Gouvernement chargé des Affaires générales et de la Gouvernance
- Ministère délégué auprès du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration
- Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile
- Secrétariat d'Etat auprès du Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale
- Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et du Développement Durable, chargé du Développement Durable
- Agences de développement (Sud, Nord, Oriental)
- Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE)
- Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI)
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
- Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA)
- Agence Nationale de lutte contre l'Analphabétisme (ANLCA)
- Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)

- Caisses de retraite
- Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc)
- Centres Régionaux d'Investissement (CRI)
- Comités Régionaux de l'Environnement des Affaires (CREA)
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
- Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)
- Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)
- Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS)
- Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR)
- Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH)
- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)
- Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS)
- Entraide Nationale
- Haut-Commissariat au Plan (HCP)
- Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)
- Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC)
- Moroccan Agency for Sustainable Energy (Agence Marocaine des Énergies Renouvelables) (MASEN)
- Office du Développement de la Coopération (ODECO)
- Observatoire National du Développement Humain (ONDH)
- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEEP)
- Parlement
- Préfectures, provinces, régions, conseils régionaux et collectivités territoriales
- Protection civile
- Universités

## **Partenaires de la société civile**

- Alliance de Travail dans la Formation et l'Action pour L'Enfance (ATFALE)
- Association Démocratique des Femmes Du Maroc (ADFM)
- Association de Lutte Contre le Sida (ALCS)
- Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)
- Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED)
- Association Sud Contre Sida (ASCS)
- Coopératives
- Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS)
- Fondation Mohammed V
- Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement
- Fondation Orient-Occident
- Fondation Zakoura
- Groupements d'intérêt économique
- Organisation Panafricaine de Lutte contre le Sida (OPALS)
- Rabita Mohammedia des Oulémas
- Réseau Anaruz
- Syndicats
- Union Nationale des Femmes du Maroc

## ***Partenaires financiers de l'UNDAF 2017-2021***

- Gouvernement du Maroc
- Affaires mondiales Canada
- Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID)
- Agence Française de Développement (AFD)
- Banque Islamique de Développement (BID)
- Coopération Suisse
- Coopération technique belge (CTB)
- Fonds OPEP pour le développement international (OFID)
- Global Environmental Facility (Fonds pour l'Environnement Mondial) (GEF)
- Gouvernement d'Allemagne
- Gouvernement Fédéral des Etats-Unis
- Gouvernement de Belgique
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement de la France - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- Gouvernement d'Italie
- Gouvernement du Japon
- Gouvernement du Luxembourg
- Gouvernement de la Norvège
- Gouvernement des Pays-Bas
- Gouvernement du Royaume-Uni
- Gouvernement de la Suisse - Direction du développement et de la coopération (DDC)
- Municipalité de Barcelone
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
- Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)
- Union Européenne (UE)
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA)
- USAID

# ***Fonds, Agences, Programmes et Entités des Nations unies opérant au Maroc***

## **Résidents**

Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)  
Fonds international de développement agricole (FIDA)  
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)  
Organisation Internationale du Travail (OIT)  
Organisation Mondiale de la Santé (OMS)  
Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)  
Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)  
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)  
Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat)  
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)  
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)  
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)  
Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)  
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)  
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)  
Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets (UNOPS)  
Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

## **Non-résidents**

Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)  
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)  
Centre du Commerce International (ITC)  
Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)  
Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR)  
Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)  
Programme Alimentaire Mondial (PAM)  
Institut Interrégional de recherche des Nations Unies sur la Criminalité et la Justice (UNICRI)  
Bureau des Nations Unies pour la réduction des Risques de Catastrophes (UNISDR)

# ***Groupes de Coordination de l'UNDAF 2017-2021***

## **Groupes de Résultats**

### **• Gouvernance démocratique et régionalisation avancée**

Co-présidents :

- M. Abdelouahhab El Jabri, Gouverneur, Directeur de la Formation des Cadres Administratifs Techniques par Intérim, Ministère de l'Intérieur

- Mme Leila Rhiwi, Représentante, ONU Femmes

Personne ressource : Mme Maria Frias, Chargée de projet, ONU Femmes

### **• Développement inclusif durable**

Co-présidents :

- M. Rachid Firadi, Chef de la Division de la Coopération Internationale, Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération, ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

- Mme Ayshanie Medagangoda-Labe, Représentante résidente adjointe du PNUD

Personne ressource : M. Valentin Hervouet, Associé au programme, PNUD

### **• Santé**

Co-présidents :

- M. Moulay El Hachemi El Miri, Directeur de la Planification et des Ressources Financières par Intérim, Ministère de la Santé

- Dr Maryam Bigdeli, Représentante, OMS

Personne ressource : Dr Hafid Hachri, Public Health Specialist, OMS

### **• Education**

Co-présidents :

- M. Malak Tazi, Directeur Adjoint à la Direction de la Coopération et de la Promotion de l'Enseignement Scolaire, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- Mme Regina de Dominicis, Représentante, UNICEF

Personne ressource : M. Rachid Amri, Planning, Monitoring & Evaluation Officer, UNICEF

### **• Inclusion économique et la réduction des inégalités et des vulnérabilités**

Co-présidents :

- M. Larbi Tabit, Secrétaire Général, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

- Mme Bérange Bœll-Yousfi, Directrice Pays, UNFPA

Personne ressource: M. Abdel-Ilah Yaakoubd, Assistant Rep. & Programme Coordinator, UNFPA

### **• Développement rural inclusif, intégré et durable**

Co-présidents :

- M. Said Laith, Directeur du Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts

- Mme Florence Rolle, Représentante, FAO

Personne ressource : M. Abdelhak Laiti, Représentant Assistant et Coordonnateur de Programmes, FAO

## **Groupes thématiques**

### **• Agriculture**

Présidente : Mme Florence Rolle, Représentante, FAO

Personne ressource : M. Abdelhak Laiti, Représentant Assistant et Coordonnateur de Programmes, FAO

### **• Changement Climatique**

Président : Mme Golda El-Khoury, Représentante, UNESCO

Personne ressource : M. Hassane Belguenani, Spécialiste senior des Programmes Science, UNESCO

### **• Culture et développement**

Président : Mme Golda El-Khoury, Représentante, UNESCO

Personne ressource : Mme Sanae Allam, Chargée de programme, UNESCO

### **• Genre**

Présidente : Mme Leila Rhiwi, Représentante, ONU Femmes

Personne ressource : Mme Raphaëlle Rafin, Chargée du projet Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, ONU Femmes

### **• Jeunesse**

Présidente : Mme Golda El-Khoury, Représentante, UNESCO

Personne ressource : M. Phinith Chanthalangsy, Chef de section sciences humaines et sociales, UNESCO

### **• Lutte contre le VIH/sida**

Président : Dr Kamal Alami, Directeur de l'ONUSIDA

Personne Ressource : Mme Hind El Hajji, Assistante de programme, ONUSIDA

### **• Migration**

Présidente : Mme Ana Fonseca, Chef de mission, OIM

Personne ressource : Mme Natsuko Funakawa, Chargée de projets, OIM

## **Groupes de travail**

### **• Suivi-Evaluation**

Co-présidents :

- M. El Hassan El Mansouri, Secrétaire Général de l'ONDH

- Mme Regina De Dominicis, Représentante de l'UNICEF

Personne ressource : Mme Myriem Nousseiri, Chargée de suivi-évaluation, Bureau du Coordonnateur Résident

### **• Communication**

Président : M. Philippe Poinot, Coordonnateur résident

Personne ressource : Mme Karima Chakiri, Chargée de Communication, Bureau du Coordonnateur Résident

### **• Opérations**

Présidente : Mme Ayshanie Medagangoda-Labe, Représentante résidente adjointe du PNUD

Personne Ressource : M. Mohammed Cheddad, Operations Manager, PNUD





الأمم المتحدة  
المغرب

لنعلم من أهل تنعية مستدامة و شاملة

NATIONS UNIES  
MAROC

Agissons pour un développement  
durable et inclusif

---

13, rue Ahmed Balafrej, Souissi  
Casier ONU, Poste Rabat-Chellah - 10 000 Rabat - Maroc  
Tél. : +212 (0) 537 633 090 - Fax: +212 (0) 537 633 089  
Email: [snud.ma@one.un.org](mailto:snud.ma@one.un.org)  
[www.ma.one.un.org](http://www.ma.one.un.org)